

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

- 61 *Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière*
- 61 *Rapport des vérificateurs aux actionnaires*
- 62 *Bilans consolidés*
- 63 *États des résultats consolidés*
- 64 *États des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidés*
- 65 *États des flux de trésorerie consolidés*

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

- 66 *Note 1 Sommaire des principales conventions comptables*
- 70 *Note 2 Valeurs mobilières*
- 71 *Note 3 Prêts, prêts douteux et provision pour prêts douteux*
- 72 *Note 4 Titrisations de prêts*
- 73 *Note 5 Écarts d'acquisition et actifs incorporels*
- 74 *Note 6 Terrains, constructions, matériel et mobilier*
- 74 *Note 7 Dépôts*
- 75 *Note 8 Autres actifs et autres passifs*
- 75 *Note 9 Billets subordonnés et débentures*
- 76 *Note 10 Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales*
- 77 *Note 11 Capital social*
- 79 *Note 12 Rémunérations à base d'actions*
- 80 *Note 13 Avantages sociaux futurs*
- 83 *Note 14 Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices*
- 85 *Note 15 Juste valeur des instruments financiers*
- 86 *Note 16 Risque de taux d'intérêt*
- 87 *Note 17 Instruments financiers dérivés*
- 91 *Note 18 Passif éventuel, engagements et garanties*
- 93 *Note 19 Concentration du risque de crédit*
- 93 *Note 20 Information sectorielle*
- 95 *Note 21 Acquisitions et cessions*
- 96 *Note 22 Coûts de restructuration*
- 96 *Note 23 Bénéfice (perte) par action ordinaire*
- 97 *Note 24 Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis*
- 100 *Note 25 Opérations entre apparentés*
- 100 *Note 26 Futures modifications comptables*

**101 PRINCIPALES FILIALES**

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### Responsabilité à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion et les renseignements financiers y afférents présentés ailleurs dans cet état annuel ont été préparés par la direction, à qui il incombe d'en assurer l'intégrité, l'uniformité, l'objectivité et la fiabilité. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements correspondants ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégrité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une aliénation non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants ni employés de la Banque, supervise les responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière et au système de contrôle interne.

Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, dirige un vaste programme de vérification en coordination avec les vérificateurs des actionnaires de la Banque. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada examine les affaires de la Banque et prend les renseignements qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l. et PricewaterhouseCoopers s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié nos états financiers consolidés. Ils ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et à la suffisance des contrôles internes.

Le président et  
chef de la direction,

**W. Edmund Clark**

Le vice-président à la direction  
et chef des finances,

**Daniel A. Marinangeli**

### Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2004. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2004, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

**Ernst & Young s.r.l.**  
Comptables agréés

Toronto, Canada  
Le 24 novembre 2004

**PricewaterhouseCoopers s.r.l.**  
Comptables agréés

**BILANS CONSOLIDÉS**

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
<b>ACTIF</b>		
Encaisse et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 404 \$	1 468 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	7 634	6 251
	9 038	7 719
<b>Valeurs mobilières (note 2)</b>		
Compte de placement	31 387	24 775
Compte de négociation	66 893	54 890
	98 280	79 665
<b>Valeurs mobilières prises en pension</b>	21 888	17 475
<b>Prêts (note 3)</b>		
Prêts hypothécaires résidentiels	51 420	52 566
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	48 857	41 065
Cartes de crédit	2 566	2 120
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 264	24 319
	125 107	120 070
Provision pour prêts douteux	(1 183)	(2 012)
Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	123 924	118 058
<b>Divers</b>		
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 507	6 645
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 17)	33 697	28 451
Écarts d'acquisition (note 5)	2 225	2 263
Actifs incorporels (note 5)	2 144	2 737
Terrains, constructions, matériel et mobilier (note 6)	1 330	1 417
Autres actifs (note 8)	12 994	9 102
	57 897	50 615
<b>Total de l'actif</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>273 532 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Dépôts (note 7)</b>		
Particuliers	111 360 \$	105 996 \$
Banques	11 459	11 958
Entreprises et gouvernements	84 074	64 926
	206 893	182 880
<b>Divers</b>		
Acceptations	5 507	6 645
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	17 671	15 346
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	9 846	7 845
Réévaluation des instruments dérivés de négociation à la valeur du marché (note 17)	33 873	28 000
Autres passifs (note 8)	16 365	12 568
	83 262	70 404
<b>Effets subordonnés et débiteures (note 9)</b>	5 644	5 887
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales (note 10)</b>	1 250	1 250
Passif éventuel, engagements et garanties (note 18)		
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Capital social (note 11)		
Actions privilégiées	1 310	1 535
Actions ordinaires (655,9 millions et 656,3 millions d'actions émises et en circulation respectivement en 2004 et en 2003)	3 373	3 179
Surplus d'apport	20	9
Gain ou perte de change	(265)	(130)
Bénéfices non répartis	9 540	8 518
	13 978	13 111
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>273 532 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**W. Edmund Clark**  
Président et  
chef de la direction

**Hugh J. Bolton**  
Président du comité  
de vérification

## ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Revenu d'intérêts</b>			
Prêts	6 958 \$	7 542 \$	7 796 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	859	721	595
Intérêt	2 798	2 727	3 083
Dépôts auprès d'autres banques	517	212	132
	11 132	11 202	11 606
<b>Frais d'intérêts</b>			
Dépôts	3 853	4 202	4 754
Billets subordonnés et débentures	312	259	201
Autres obligations	1 024	1 125	1 351
	5 189	5 586	6 306
<b>Revenu d'intérêts net</b>	5 943	5 616	5 300
<b>Provision pour (annulation de) pertes sur créances (note 3)</b>	(386)	186	2 925
<b>Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances</b>	6 329	5 430	2 375
<b>Autres revenus</b>			
Revenus sur services de placement et de valeurs mobilières	2 296	2 132	2 085
Commissions sur crédit	343	415	415
Gains nets sur valeurs du compte de placement (note 2)	192	23	26
Revenu (perte) de négociation	(153)	104	529
Frais de service	673	641	596
Titrisations de prêts (note 4)	390	250	218
Revenu sur cartes	172	252	249
Assurances, déduction faite des règlements	593	420	375
Honoraires de fiducie	78	70	76
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement (note 21)	–	–	40
Réduction de valeur du placement dans les coentreprises	–	(39)	–
Divers	299	156	320
	4 883	4 424	4 929
<b>Revenu d'intérêts net et autres revenus</b>	11 212	9 854	7 304
<b>Frais autres que d'intérêts</b>			
Salaires et avantages sociaux (note 13)	3 780	3 758	3 566
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	612	656	605
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	562	650	661
Dépréciation des écarts d'acquisition (note 5)	–	624	–
Amortissement des actifs incorporels (note 5)	626	772	998
Coûts de restructuration (contrepassation) (note 22)	(7)	92	–
Développement des affaires et marketing	384	348	388
Frais de courtage connexes	228	229	224
Honoraires professionnels et services conseils	446	372	366
Communications	207	208	225
Divers (note 18c)	1 169	655	719
	8 007	8 364	7 752
<b>Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices</b>	3 205	1 490	(448)
<b>Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices (note 14)</b>	803	322	(445)
<b>Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans des filiales</b>	2 402	1 168	(3)
<b>Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales</b>	92	92	64
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	2 310	1 076	(67)
<b>Dividendes sur actions privilégiées (note 11)</b>	78	87	93
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires</b>	2 232 \$	989 \$	(160) \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 23)			
– Nombre de base	654,5	649,8	641,0
– Nombre dilué	659,4	653,9	646,9
Bénéfice (perte) par action ordinaire (note 23)			
– Bénéfice (perte) de base	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
– Bénéfice (perte) dilué(e)	3,39	1,51	(0,25)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

## ÉTATS DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Actions privilégiées (note 11)</b>			
Solde en début d'exercice	1 535 \$	1 485 \$	1 492 \$
Produit des émissions d'actions	–	550	–
Gain ou perte de change sur les actions émises en une monnaie étrangère	–	(23)	(7)
Rachats d'actions	(225)	(477)	–
Solde en fin d'exercice	1 310	1 535	1 485
<b>Actions ordinaires (note 11)</b>			
Solde en début d'exercice	3 179	2 846	2 259
Produit des actions émises au comptant	–	–	400
Produit des actions émises à l'exercice d'options	99	47	13
Produit des actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	174	286	174
Incidence des actions (acquises) vendues par les Services bancaires en gros (note 1)	(41)	–	–
Rachats d'actions ordinaires	(38)	–	–
Solde en fin d'exercice	3 373	3 179	2 846
<b>Surplus d'apport</b>			
Solde en début d'exercice	9	–	–
Charge au titre des options sur actions (note 12)	11	9	–
Solde en fin d'exercice	20	9	–
<b>Gain ou perte de change</b>			
Solde en début d'exercice	(130)	418	450
Gains (pertes) de change découlant du placement dans des filiales et autres éléments	(739)	(1 595)	(112)
Gains (pertes) de change découlant des activités de couverture	1 004	1 528	145
(Charge) économie d'impôts sur les bénéfices (note 14)	(400)	(481)	(65)
Solde en fin d'exercice	(265)	(130)	418
<b>Bénéfices non répartis</b>			
Solde en début d'exercice	8 518	8 292	9 203
Bénéfice net (perte nette)	2 310	1 076	(67)
Dividendes sur actions privilégiées	(78)	(87)	(93)
Dividendes sur actions ordinaires	(890)	(754)	(718)
Options sur actions réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(25)
Cessation du plan de rémunération à base d'actions	(24)	–	–
Prime versée au rachat d'actions ordinaires (note 11)	(312)	–	–
Divers	16	(9)	(8)
Solde en fin d'exercice	9 540	8 518	8 292
<b>Total de l'avoir en actions ordinaires</b>	<b>12 668</b>	<b>11 576</b>	<b>11 556</b>
<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	<b>13 978 \$</b>	<b>13 111 \$</b>	<b>13 041 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

**ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net (perte nette)	<b>2 310 \$</b>	1 076 \$	(67) \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation			
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	<b>(386)</b>	186	2 925
Gain à la vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement	–	–	(40)
Amortissement (note 6)	<b>294</b>	318	312
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	624	–
Amortissement des actifs incorporels	<b>626</b>	772	998
Coûts de restructuration (contrepassation)	<b>(7)</b>	98	–
Charge au titre des options sur actions	<b>11</b>	9	–
Dépréciation du placement dans les coentreprises	–	39	–
Gains nets sur valeurs du compte de placement	<b>(192)</b>	(23)	(26)
Variations des actifs et passifs d'exploitation			
Impôts sur les bénéfices futurs (note 14)	<b>128</b>	(74)	(1 017)
Impôts sur les bénéfices exigibles	<b>(440)</b>	669	249
Intérêts à recevoir et à payer (note 8)	<b>(141)</b>	145	(422)
Valeurs du compte de négociation	<b>(12 003)</b>	(1 495)	12 789
Gains latents et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	<b>(5 246)</b>	(2 712)	(4 304)
Pertes latentes et montants à payer sur les contrats de dérivés	<b>5 873</b>	2 046	4 184
Divers	<b>243</b>	3 475	(1 628)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(8 930)</b>	5 153	13 953
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dépôts	<b>24 013</b>	(6 310)	(4 724)
Valeurs mobilières mises en pension	<b>2 001</b>	(810)	(5 982)
Valeurs mobilières vendues à découvert	<b>2 325</b>	(1 712)	(4 378)
Émission de billets subordonnés et de débentures	<b>3</b>	1 904	557
Remboursement de billets subordonnés et de débentures	<b>(158)</b>	(218)	(1 085)
Billets et débentures subordonnés (acquis) vendus par les Services bancaires en gros	<b>(26)</b>	–	–
Gain ou perte de change sur les billets et débentures subordonnés émis en une monnaie étrangère	<b>(62)</b>	(142)	(21)
Actions ordinaires émises au comptant, déduction faite des frais	–	–	392
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	<b>99</b>	47	13
Actions ordinaires émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	<b>174</b>	286	174
Options sur actions ordinaires réglées au comptant, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	(25)
Actions ordinaires (acquises) vendues par les Services bancaires en gros	<b>(41)</b>	–	–
Rachat d'actions ordinaires	<b>(350)</b>	–	–
Émission d'actions privilégiées	–	550	–
Rachat d'actions privilégiées	<b>(225)</b>	(477)	–
Dividendes versés sur – actions privilégiées	<b>(78)</b>	(87)	(93)
– actions ordinaires	<b>(890)</b>	(754)	(718)
Produit de l'émission d'actions de filiales	–	–	350
Divers	–	(23)	(7)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>26 785</b>	(7 746)	(15 547)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	<b>(1 383)</b>	(1 615)	(652)
Variations des valeurs du compte de placement			
Achats	<b>(30 877)</b>	(25 199)	(16 620)
Produit tiré des échéances	<b>4 688</b>	9 110	7 024
Produit tiré des ventes	<b>19 769</b>	20 139	11 830
Variation des activités de prêt			
Montage et acquisitions	<b>(77 827)</b>	(143 064)	(80 769)
Produit tiré des échéances	<b>63 457</b>	138 126	72 514
Produit tiré des ventes	<b>3 326</b>	1 694	1 859
Produit tiré des titrisations de prêts	<b>5 564</b>	7 627	517
Terrains, constructions, matériel et mobilier	<b>(207)</b>	(101)	(114)
Valeurs mobilières prises en pension	<b>(4 413)</b>	(4 415)	7 145
Acquisitions et cessions, moins les espèces et quasi-espèces acquises (note 21)	–	–	(1 194)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>(17 903)</b>	2 302	1 540
Incidence des variations du taux de change sur les espèces et quasi-espèces	<b>(16)</b>	(143)	(5)
Variation nette des espèces et quasi-espèces	<b>(64)</b>	(434)	(59)
Espèces et quasi-espèces en début d'exercice	<b>1 468</b>	1 902	1 961
<b>Espèces et quasi-espèces en fin d'exercice représentées par l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts à d'autres banques</b>	<b>1 404 \$</b>	1 468 \$	1 902 \$
<b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	<b>5 298 \$</b>	5 861 \$	6 962 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	<b>1 509</b>	306	565
Dividendes par action ordinaire	<b>1,36 \$</b>	1,16 \$	1,12 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE

1

## Sommaire des principales conventions comptables

**Loi sur les banques**

Les principes comptables suivis par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau de surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux PCGR du Canada.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés décrit et rapproche les principaux écarts entre les PCGR du Canada et des États-Unis.

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

**a) Principes comptables généralement reconnus (PCGR)**

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle norme comptable de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) relativement aux PCGR. Cette nouvelle norme comptable établit des normes pour la présentation de l'information financière, décrit ce que sont les PCGR du Canada et indique quelles sont les sources de ces principes. La norme donne également des indications sur les sources à consulter au moment du choix des conventions comptables et de la détermination des informations à fournir dans les cas où un sujet n'est pas traité explicitement dans les sources premières des PCGR. La nouvelle norme comptable a fait en sorte que les actions détenues par la Banque comme couvertures économiques dans le portefeuille de négociation, auparavant présentées comme actifs détenus à des fins de négociation, ont été reclassées en déduction de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires et d'actions privilégiées. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la Banque a déduit 41 millions de dollars de l'avoir relativement aux actions détenues par les Services bancaires en gros. L'incidence de cette modification n'est pas importante pour les états des résultats consolidés.

**b) Mode de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les actifs et passifs ainsi que les résultats d'exploitation des filiales après élimination des opérations et des soldes intersociétés. Les filiales sont des sociétés ou d'autres personnes morales contrôlées par la Banque. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque contrôle effectivement une filiale, mais n'en détient pas toutes les actions ordinaires et privilégiées, la part des actionnaires sans contrôle dans la valeur comptable nette de la filiale est présentée séparément de l'avoir des actionnaires au bilan consolidé de la Banque. La part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de la filiale est présentée à titre d'élément distinct à l'état des résultats consolidé.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont présentées dans les valeurs du compte de placement au bilan consolidé et sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque dans le revenu de ces sociétés est présentée dans le revenu d'intérêts à l'état des résultats consolidé.

**c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers**

Pour dresser les états financiers consolidés de la Banque, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La comptabilisation des pertes sur prêts, la juste valeur des instruments financiers détenus dans des portefeuilles de négociation, les impôts sur les bénéfices, l'évaluation des valeurs du compte de placement, les titrisations, l'évaluation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les passifs éventuels font l'objet d'estimations et d'hypothèses de la part de la direction.

**d) Conversion des monnaies étrangères**

Les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur en fin d'exercice. Les revenus et les frais en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux moyens de change en vigueur pendant l'exercice.

Les gains et pertes latents de conversion relatifs aux positions de placement de la Banque dans certains établissements étrangers sont inclus dans l'avoir des actionnaires, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures de ces positions et des impôts sur les bénéfices s'y appliquant. Tous les autres gains et pertes latents de conversion ainsi que tous les gains et pertes réalisés sont compris dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé.

**e) Espèces et quasi-espèces**

Les espèces et les quasi-espèces sont représentées par l'encaisse et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques. Certaines activités de la Banque à l'étranger nécessitent le maintien de réserves ou de soldes minimums pour satisfaire aux exigences des banques centrales des pays où sont menées ces activités, pour une somme globale de 320 millions de dollars au 31 octobre 2004 (309 millions de dollars en 2003).

**f) Valeurs mobilières prises en pension et mises en pension**

Les prises en pension consistent en l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre à l'émetteur à un prix stipulé d'avance. Les mises en pension consistent en la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées au coût après amortissement dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la mise en pension est comptabilisé à titre de frais d'intérêts. Inversement, l'écart entre le coût d'achat et le produit établi d'avance devant être reçu aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts. La Banque prend possession du bien sous-jacent donné en garantie, en surveillance la valeur marchande par rapport aux montants dus en vertu des conventions et, le cas échéant, exige la cession d'une garantie additionnelle ou la réduction du solde afin de protéger la marge contractuelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en garantie.

**g) Valeurs mobilières**

Les valeurs du compte de placement, qui excluent les substituts de prêts, sont des valeurs que la Banque prévoit initialement détenir jusqu'à l'échéance ou jusqu'à ce que les conditions du marché soient plus avantageuses pour d'autres types de placement, et qui sont généralement susceptibles de vente. Elles comprennent les actions non négociables qui ne sont pas cotées en bourse du portefeuille des services bancaires d'investissement. Les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater une baisse de valeur permanente. Les gains et pertes latents sur des cessions sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Ces gains, pertes et réductions de valeur sont inclus dans les autres revenus.

Les valeurs du compte de négociation, y compris les valeurs vendues à découvert incluses dans le passif, sont comptabilisées à la valeur du marché. Les gains et pertes résultant de cessions et de rajustements au cours du marché sont présentés dans les autres revenus.

Le revenu d'intérêts gagné, l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres de créance ainsi que les dividendes reçus sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Les substituts de prêts sont des valeurs mobilières qui ont été structurées comme des instruments après impôts et non comme des prêts ordinaires, afin de fournir aux émetteurs un taux d'emprunt avantageux. Ils comportent les mêmes risques et garanties que les prêts bancaires d'une durée similaire. Les substituts de prêts sont comptabilisés au coût, moins toute provision prêts douteux prévus, comme décrit en i).

**h) Prêts**

Les prêts sont inscrits déduction faite du revenu non gagné et d'une provision pour prêts douteux.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. L'intérêt sur les prêts douteux reçu ultérieurement n'est comptabilisé à titre de revenu que lorsque la direction a une assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts.

On entend par «prêt douteux» tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'a plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement opportun du plein montant du capital et des intérêts. En outre, tout prêt, autre qu'un dépôt auprès d'une banque, un prêt sur carte de crédit ou un prêt garanti ou assuré par le Canada, les provinces ou un

organisme régi par ces gouvernements, pour lequel un versement n'a pas été fait depuis 90 jours aux termes du contrat, est classé comme prêt douteux.

Les dépôts auprès des banques sont jugés douteux lorsqu'un versement n'a pas été fait depuis 21 jours aux termes du contrat. Les prêts sur cartes de crédit ayant des versements en souffrance depuis 180 jours sont jugés douteux et entièrement radiés.

Les commissions de montage sont considérées comme des ajustements du rendement du prêt et sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont amorties par imputation aux autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé au remboursement. Autrement, elles sont reportées et amorties par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus, à moins que le rendement de tout prêt retenu par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au financement, auquel cas une fraction appropriée des commissions est reportée et amortie par imputation au revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

### i) Provision pour prêts douteux

Une provision considérée comme suffisante est maintenue pour absorber toutes les pertes sur créances relatives au portefeuille d'éléments au bilan consolidé et hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille figurant au bilan consolidé sont des dépôts auprès de banques, des prêts, des prêts hypothécaires, des substituts de prêts, des valeurs mobilières prises en pension, des acceptations et des instruments financiers dérivés. Les éléments ne figurant pas au bilan consolidé et désignés hors bilan comprennent les garanties et les lettres de crédit. La provision est déduite de l'actif approprié dans le bilan consolidé, à l'exception des acceptations et des éléments hors bilan. La provision pour les acceptations et les éléments hors bilan est incluse dans les autres passifs.

La provision comprend des provisions spécifique, générale et sectorielle.

La provision spécifique inclut la totalité des provisions accumulées pour les pertes relatives à des actifs particuliers nécessaires pour réduire la valeur comptable à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires. La provision spécifique est établie pour chaque facilité de crédit afin de constater les pertes sur créances pour les prêts aux grandes et moyennes entreprises et aux gouvernements. En tels cas, la valeur de réalisation estimative se mesure en général en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon le taux d'intérêt effectif du prêt à la date de la perte de valeur. Dans le cas des prêts personnels et aux petites entreprises, à l'exclusion des cartes de crédit, la provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule tenant compte des pertes récentes enregistrées. Aucune provision spécifique pour cartes de crédit n'est comptabilisée, et les soldes sont radiés lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

La provision générale comprend toutes les provisions accumulées pour les pertes qui sont réputées s'être réalisées et ne peuvent être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau de la provision générale dépend de l'évaluation des conditions économiques et commerciales, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul de la provision générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque qui tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque prévu en cas de défaut.

Lorsqu'un événement néfaste spécifique ou un changement dans les conditions économiques touche un secteur d'activité ou une région géographique, une provision additionnelle est établie même si les prêts particuliers compris dans le groupe de prêts sont rentables. Cette provision est considérée comme sectorielle et est constituée pour les pertes qui n'ont pas été spécifiquement relevées et qui ne sont pas suffisamment couvertes par la provision générale précitée. Le montant de la provision est revu et calculé à l'aide de méthodes de prévisions des pertes qui tiennent compte de la probabilité de défaut, de la perte en cas de défaut et de la perte prévue à la vente.

Les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, sont portées en diminution de la provision pour prêts douteux. La provision pour prêts douteux, dont le montant est imputé à l'état des résultats consolidés, est ajoutée pour porter le total de toutes les provisions (spécifique, générale et sectorielle) à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes sur créances probables.

### j) Titrisations de prêts

Lorsque des prêts non remboursés sont vendus dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre une ou plusieurs tranches subordonnées, des droits de service et, dans certains cas, un compte de réserve. Les droits conservés sont classés à titre de valeurs du compte de placement et comptabilisés au coût ou au coût non amorti. Un gain ou une perte à la vente de prêts non remboursés est constaté immédiatement dans les autres revenus, avant l'incidence des couvertures sur les actifs vendus pour les emprunts à terme. Le montant du gain ou de la perte constaté dépend en partie de la valeur comptable antérieure des débiteurs cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Afin d'obtenir les justes valeurs, les cours du marché sont utilisés lorsqu'ils sont disponibles. Cependant, les cours ne sont généralement pas disponibles pour les droits conservés, et la Banque en évalue habituellement la juste valeur d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, établis à l'aide des meilleures estimations de la direction à l'égard des principales hypothèses – pertes sur créances, taux de remboursements anticipés, courbes de rendement à terme et taux d'actualisation proportionnés aux risques encourus.

Après la titrisation, tout droit conservé qui ne peut être réglé en vertu du contrat de façon à ce que la Banque puisse recouvrer la presque totalité de son placement est rétabli à sa juste valeur. La juste valeur courante des droits conservés est déterminée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il est indiqué précédemment.

### k) Acceptations

L'engagement possible de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé comme passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client, dans le cas où un engagement de cette nature est appelé au remboursement, est comptabilisé à titre d'actif compensatoire d'un même montant.

### l) Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de crédit, de matières premières, d'actions, de taux de change et de taux d'intérêt. La Banque les utilise pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies d'investissement et de financement ou aux fins de négociation.

Les instruments financiers dérivés utilisés aux fins de gestion des risques sont traités comme des produits dérivés autres que de négociation. Ces derniers sont en général comptabilisés hors bilan à titre de couvertures et le gain ou la perte latent qui en découle est constaté dans les résultats au même titre que l'actif ou le passif financier couvert, constaté au bilan, ou que l'opération prévue couverte, constatée hors bilan. Les primes sur les options achetées sont différées lors de la mise en place et imputées aux autres revenus sur la durée du contrat. Pour que les instruments financiers dérivés autres que de négociation soient traités selon la méthode de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être documentée lors de la mise en place et ces instruments, ainsi que le risque couvert, doivent avoir une corrélation inverse étroite de sorte que les variations de valeur compenseront en grande partie les incidences du risque couvert pour la Banque tout au long de la relation de couverture. Quand ces conditions ne sont pas réunies, le contrat de dérivé autre que de négociation est constaté à sa juste valeur, et les gains et les pertes sont passés dans les résultats.

Une relation de couverture est résiliée lorsqu'elle cesse d'être très efficace; si l'actif ou le passif sous-jacent est liquidé ou résilié ou s'il est improbable que cette opération se réalise et que les dérivés demeurent en circulation ou encore si l'instrument de couverture n'est plus désigné comme tel. Dans un tel cas, le gain ou la perte connexe réalisé ou latent est reporté et constaté à mesure que le risque couvert a une incidence sur les résultats de la Banque.

La Banque conclut des dérivés dans le cadre d'activités de négociation afin de répondre aux besoins de ses clients et d'obtenir des positions de négociation. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur, et les gains et pertes réalisés et latents qui en résultent sont enregistrés immédiatement dans les autres revenus. La juste valeur est déterminée en utilisant le point médian entre les cours boursiers dans la mesure du possible. La valeur du marché des dérivés hors bourse est estimée selon des modèles reconnus, mais elle est comptabilisée déduction faite des ajustements de valeur qui tiennent compte de la nécessité de

couvrir les risques de marché, de liquidité, de modèle et de crédit qui ne sont pas nécessairement couverts par les modèles. Lorsque les intrants des modèles ne sont pas observables sur le marché, tout gain ou toute perte connexe à ces contrats lors de leur mise en place est différé et comptabilisé sur la durée du contrat à mesure que les intrants deviennent observables.

#### Relations de couverture

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a adopté prospectivement la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux relations de couverture. Cette note d'orientation établit les conditions à réunir pour pouvoir appliquer la comptabilité de couverture aux instruments dérivés. La note d'orientation traite particulièrement de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de l'application et de la cessation de la comptabilité de couverture.

Les dérivés autres que de négociation de la Banque qui ont été désignés dans le cadre d'une relation de couverture ont été considérés comme efficaces d'après la note d'orientation. Toutefois, les relations de couverture inefficaces et les couvertures qui n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture ont été comptabilisées à la juste valeur et entraîneront une volatilité des résultats. L'incidence sur les résultats des dérivés non admissibles à l'application de la comptabilité de couverture correspond à une perte de 50 millions de dollars après impôts pour l'exercice 2004.

Depuis l'adoption de la note d'orientation, le portefeuille de swaps de défauts de crédit de la Banque, dont la valeur nominale au 1<sup>er</sup> novembre 2003 était de 4 milliards de dollars, n'est plus admissible à la comptabilité de couverture et est comptabilisé à la juste valeur. La perte transitoire de 32 millions de dollars qui en découle a été reportée et sera constatée dans les résultats sur la même période que les gains, pertes, revenus ou charges connexes liés à l'élément couvert à l'origine.

En outre, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a modifié sa convention comptable relativement aux engagements de taux d'intérêt sur prêts hypothécaires pour les comptabiliser à la juste valeur. Les couvertures sur les engagements de taux d'intérêt sont également comptabilisées à la juste valeur. Le coût initial d'engagement, déduction faite des remboursements, est reporté et amorti sur la durée de vie de l'hypothèque sous-jacente. La Banque ne prévoit pas de volatilité des résultats découlant de cette modification de convention comptable.

#### Contrats de dépôt indexés sur actions

En date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux contrats de dépôt indexés sur actions. Cette note d'orientation touche certaines obligations de la Banque en matière de dépôt qui varient selon le rendement de certains placements en actions ou indices boursiers, qui pourraient être assujetties à un montant minimum de rachat garanti et qui intègrent un dérivé. Par suite de cette note d'orientation, la Banque comptabilise les dérivés intégrés dans ces obligations de verser un montant variable à la juste valeur en constatant dans les résultats les variations de la juste valeur à mesure qu'elles se produisent. Un ajustement transitoire de 103 millions de dollars a été entièrement radié par la constatation de la juste valeur des dérivés utilisés pour couvrir le dérivé intégré dans le contrat de dépôt indexé sur actions. La Banque ne prévoit aucune volatilité future des résultats comme conséquence de cette modification comptable étant donné que la couverture des dérivés intégrés est efficace.

#### m) Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'écart d'acquisition représente l'écart entre le coût d'acquisition d'un investissement et la juste valeur des actifs nets corporels et incorporels acquis. Les actifs incorporels sont attribués avant les actifs incorporels à durée d'utilisation indéfinie et ceux à durée d'utilisation limitée.

L'écart d'acquisition n'est plus amorti, mais fait plutôt l'objet d'un test de dépréciation de la juste valeur au moins une fois par année. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation. Les unités d'exploitation sont soit le secteur d'exploitation, si le niveau immédiatement inférieur (une composante). Une composante d'un secteur d'exploitation est considérée comme une unité d'exploitation lorsqu'elle constitue une unité économique sur laquelle des informations financières distinctes sont disponibles et dont les résultats d'exploitation sont examinés régulièrement par la direction du secteur. Toutefois, deux composantes ou plus d'un secteur d'exploitation ou plus sont regroupées et réputées constituer une unité d'exploitation lorsqu'elles ont des caractéristiques économiques semblables. Un secteur d'exploitation est réputé constituer une unité d'exploitation lorsque toutes ses composantes sont similaires, lorsque aucune de

ses composantes ne constitue une unité d'exploitation ou lorsqu'il ne comprend qu'une seule composante. Toute réduction de l'écart d'acquisition est déterminée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Si une perte de valeur est déterminée, elle est mesurée en comparant la valeur comptable de l'écart d'acquisition à sa juste valeur, d'après la juste valeur des actifs et des passifs de l'unité d'exploitation. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition est portée aux résultats au cours de la période où elle est détectée.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilisation limitée sont amortis sur leur durée d'utilisation estimative. En date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a adopté de façon prospective la norme comptable de l'ICCA portant sur les dépréciations d'actifs à long terme qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilisation limitée. Cette nouvelle norme exige qu'un test de dépréciation soit effectué chaque fois que les circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrée et, le cas échéant, la perte de valeur est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur. L'application de cette nouvelle norme n'a révélé aucune dépréciation des actifs incorporels à durée d'utilisation limitée de la Banque. Toute perte de valeur de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels sera imputée aux résultats dans la période où elle est établie. Les actifs incorporels à durée d'utilisation limitée de la Banque consistent principalement en des actifs incorporels liés à des dépôts de base qui représentent la valeur potentielle des relations avec les déposants acquises lorsque les passifs des dépôts sont pris en charge dans le cadre d'une acquisition. Les autres principaux actifs incorporels à durée d'utilisation limitée comprennent les actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds communs de placement découlant d'acquisitions. Ces actifs incorporels à durée d'utilisation limitée sont pour la plupart amortis par imputation aux résultats selon la méthode de l'amortissement dégressif à taux double sur une période de huit ans, d'après la durée d'utilisation estimative.

#### n) Terrains, constructions, matériel et mobilier

Les terrains sont comptabilisés au coût. Les constructions, le matériel et le mobilier ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et amortie par imputation aux résultats sur la durée restante du contrat de location. Les gains et les pertes à la cession sont inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé. Lorsque les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier ne sont plus utilisés ou sont réputés avoir subi une perte de valeur, ils sont ramenés à leur valeur recouvrable nette. Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs sont comme suit :

Actifs	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Équipement informatique	30 %, amortissement dégressif maximum 3 ans,
Logiciels	amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel	20 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	durée d'utilisation prévue, amortissement linéaire

Comme il est indiqué précédemment, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la Banque a adopté, de façon prospective, la norme de l'ICCA portant sur les dépréciations d'actifs à long terme qui comprennent aussi les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier. L'application de cette norme n'a révélé aucune dépréciation des terrains, des constructions, du matériel ou du mobilier.

#### o) Rémunérations à base d'actions

La Banque offre divers régimes de rémunération à base d'actions, et l'un d'entre eux est un régime d'options sur actions destiné à ses employés. En vertu de ce régime, les options sont attribuées périodiquement aux participants pour acheter des actions ordinaires à un prix équivalant au cours de clôture le jour précédant la date d'émission des options, sous réserve des dispositions d'acquisition. Pour les options sur actions attribuées jusqu'au 31 octobre 2002, aucune charge n'était comptabilisée lorsque les options sur actions étaient émises. La contrepartie payée par les détenteurs d'options à l'exercice des options est portée au crédit du capital social. Jusqu'au 5 octobre 2002, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir en échange de leurs options un montant en espèces équivalant à l'excédent du cours des actions alors en vigueur sur le prix d'exercice

des options. Depuis le 6 octobre 2002, les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Les paiements en espèces aux détenteurs d'options qui choisissent de recevoir un montant étaient imputés aux bénéficiaires non répartis, déduction faite des impôts. En date du 1<sup>er</sup> novembre 2002, la Banque a adopté la norme comptable sur les rémunérations à base d'actions et a choisi d'adopter de façon prospective la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des options sur actions attribuées. D'après cette méthode, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options à la date d'attribution, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation du prix des options. La juste valeur des options est comptabilisée, sur la période d'acquisition des options attribuées, à titre de charge de rémunération et dans le surplus d'apport. Le solde du surplus d'apport est réduit lorsque les options sont exercées et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social. Aucune charge de rémunération n'est comptabilisée pour les options sur actions attribuées et en cours avant le 1<sup>er</sup> novembre 2002.

Le Banque gère également un régime d'achat d'actions offert aux employés. En vertu du régime, la Banque verse des cotisations équivalant à 50 % des cotisations que les employés peuvent verser pour l'achat d'actions ordinaires de la Banque, sous réserve des dispositions d'acquisition. Les cotisations annuelles de la Banque sont constatées dans les salaires et avantages sociaux.

En outre, la Banque gère des régimes d'unités d'actions subalternes qui sont offerts à certains de ses employés. En vertu de ces régimes, des unités d'actions subalternes équivalent à des actions ordinaires de la Banque et qui deviennent acquises généralement sur une période de trois à quatre ans, sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement aux unités d'actions subalternes qui sont attribuées et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état des résultats consolidé au cours de la période d'acquisition. À la date d'échéance, le participant reçoit un montant en espèces qui représente la valeur des unités d'actions subalternes. La Banque offre également des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants admissibles de la Banque. En vertu de ces régimes, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants peut être différée sous forme d'unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées sont rachetables lorsque le participant cesse d'être un employé de la Banque et doivent être rachetées en espèces d'ici la fin de l'année civile suivante. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants. La charge de rémunération pour ces régimes est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant acquiert la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions subalternes et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état des résultats consolidé déduction faite des incidences des couvertures connexes.

#### **p) Avantages sociaux futurs**

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est facultative. Les prestations aux termes de ce régime sont calculées d'après les années de service et la moyenne des salaires touchés durant les cinq dernières années de service de l'employé. Par suite de l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le financement des deux régimes est assuré par les cotisations de la Banque et des participants aux régimes. En outre, la Banque offre aux employés admissibles d'autres régimes de retraite par capitalisation partielle. Les prestations de retraite connexes sont versées à même les actifs et cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi, des congés rémunérés et des prestations de cessation d'emploi à ses employés (avantages autres que les prestations de retraite), qui sont généralement non capitalisés. Ces prestations comprennent l'assurance-maladie, l'assurance-vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite à certains âges établis. Certains retraités peuvent devoir assumer une partie du coût de leurs avantages. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui reçoivent des prestations d'invalidité à long terme et de congé de maternité.

Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes d'avantages autres que les prestations de retraite, les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans (et extrapolées dans la période intermédiaire) afin de déterminer la valeur actualisée des

prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages autres que les prestations de retraite sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés et des coûts estimatifs des soins de santé. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi en fonction du rendement des obligations AA de sociétés à long terme à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le revenu prévu sur les actifs des régimes selon la juste valeur et l'amortissement des modifications aux régimes d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'activité résiduelle moyenne prévue par le groupe d'employés (période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux avantages postérieurs au départ à la retraite, autres que les prestations de retraite). L'excédent, le cas échéant, du gain net actuariel ou de la perte nette actuarielle sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est également amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés. La durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés qui participent au régime de retraite principal de la Banque est de dix ans et de dix-sept ans, pour les régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite principaux. La période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite principaux, est de treize ans. L'écart cumulatif entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs du bilan consolidé.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque au régime.

#### **q) Charge d'impôts sur les bénéficiaires**

La Banque constate les incidences sur les impôts sur les bénéficiaires exigibles et futurs de toutes les opérations qui ont été comptabilisées dans les états financiers. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou passifs sont présentés aux fins fiscales. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'il n'est pas plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs constatés seront réalisés avant leur expiration.

#### **r) Bénéfice par action**

La Banque recourt à la méthode du rachat d'actions pour le calcul du bénéfice dilué par action. Selon la méthode du rachat d'actions, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est déterminé en supposant que les options sur actions en cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque durant la période, sont exercées et ensuite réduites par le nombre d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Le bénéfice de base par action est déterminé en divisant le bénéfice net applicable aux actions ordinaires par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice dilué par action est évalué selon la même méthode, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte du potentiel dilutif des options sur actions attribuées par la Banque, conformément à la méthode du rachat d'actions. Ce potentiel dilutif n'est pas constaté pour une période présentant une perte.

#### **s) Coûts de restructuration**

Le 1<sup>er</sup> avril 2003, la Banque a adopté de façon prospective des directives qui portent sur la comptabilisation des indemnités de départ et des prestations de cessation d'emploi et sur la comptabilisation des coûts rattachés aux opérations de retrait et de sortie (y compris les coûts engagés dans le cadre d'une restructuration). Selon les directives, les coûts liés aux indemnités de départ ou de cessation d'emploi et les coûts liés à des opérations de retrait ou de sortie doivent généralement être constatés dès qu'ils sont engagés plutôt qu'à la date d'engagement d'un plan de retrait ou de sortie.

#### **t) Assurance**

Les primes gagnées, déduction faite des droits, les règlements reçus et les variations du passif des polices sont compris dans les autres revenus.

#### **u) Chiffres correspondants**

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour 2004.

## NOTE 2 Valeurs mobilières

## Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance						2004 Total	2003 Total
	Moins de un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise		
<b>Valeurs du compte de placement</b>								
<b>Valeurs mobilières émises et garanties par les gouvernements</b>								
Canada	3 009 \$	405 \$	423 \$	90 \$	27 \$	– \$	3 954 \$	2 957 \$
Titres adossés à des créances immobilières	611	4 268	7 603	–	–	–	12 482	10 924
Total – Canada	3 620	4 673	8 026	90	27	–	16 436	13 881
Provinces	50	108	75	51	5	–	289	142
Total	3 670	4 781	8 101	141	32	–	16 725	14 023
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	223	107	185	111	32	–	658	624
Gouvernement fédéral des États-Unis	3 687	602	66	16	93	–	4 464	1 951
Autres gouvernements étrangers	1 045	2 121	347	235	–	–	3 748	3 344
Autres émetteurs	620	1 150	787	375	–	–	2 932	1 971
Total	5 575	3 980	1 385	737	125	–	11 802	7 890
<b>Actions</b>								
Actions privilégiées	233	226	76	6	–	394	935	1 127
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	1 925	1 925	1 735
Total	233	226	76	6	–	2 319	2 860	2 862
Total des valeurs du compte de placement	9 478	8 987	9 562	884	157	2 319	31 387	24 775
<b>Valeurs du compte de négociation<sup>1</sup></b>								
<b>Valeurs mobilières émises et garanties par les gouvernements</b>								
Canada	1 330	688	888	1 494	1 425	–	5 825	4 141
Provinces	424	606	414	759	830	–	3 033	2 716
Total	1 754	1 294	1 302	2 253	2 255	–	8 858	6 857
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	128	397	533	738	1 085	–	2 881	1 672
Gouvernement fédéral des États-Unis	160	75	136	424	1	–	796	719
Autres gouvernements étrangers	2 249	516	274	453	648	–	4 140	3 384
Autres émetteurs	4 174	4 392	4 530	5 804	2 665	–	21 565	22 488
Total	6 711	5 380	5 473	7 419	4 399	–	29 382	28 263
<b>Actions</b>								
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	379	379	746
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	28 274	28 274	19 024
Total	–	–	–	–	–	28 653	28 653	19 770
Total des valeurs du compte de négociation	8 465	6 674	6 775	9 672	6 654	28 653	66 893	54 890
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>17 943 \$</b>	<b>15 661 \$</b>	<b>16 337 \$</b>	<b>10 556 \$</b>	<b>6 811 \$</b>	<b>30 972 \$</b>	<b>98 280 \$</b>	<b>79 665 \$</b>

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice 2003, un portefeuille d'une valeur comptable d'environ 2 milliards de dollars, y compris les couvertures connexes, a été transféré des valeurs du compte de placement aux valeurs du compte de négociation. L'opération n'a pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net. Aucun transfert de cette nature ne s'est produit en 2004.

**Valeurs mobilières – Gains et pertes latents**

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative	Valeur comptable	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Valeur marchande estimative
<b>Valeurs du compte de placement</b>								
<b>Valeurs mobilières émises et garanties par les gouvernements</b>								
Canada	3 954 \$	11 \$	5 \$	3 960 \$	2 957 \$	13 \$	– \$	2 970 \$
Titres adossés à des créances hypothécaires	12 482	42	34	12 490	10 924	95	18	11 001
Total – Canada	16 436	53	39	16 450	13 881	108	18	13 971
Provinces	289	3	1	291	142	3	–	145
Total	16 725	56	40	16 741	14 023	111	18	14 116
<b>Autres titres de créance</b>								
Émetteurs canadiens	658	11	2	667	624	5	1	628
Gouvernement fédéral des États-Unis	4 464	–	–	4 464	1 951	–	–	1 951
Autres gouvernements étrangers	3 748	39	4	3 783	3 344	23	9	3 358
Autres émetteurs	2 932	23	1	2 954	1 971	22	1	1 992
Total	11 802	73	7	11 868	7 890	50	11	7 929
<b>Actions</b>								
Actions privilégiées	935	80	2	1 013	1 127	103	3	1 227
Actions ordinaires	1 925	428	40	2 313	1 735	398	69	2 064
Total	2 860	508	42	3 326	2 862	501	72	3 291
Total des valeurs du compte de placement	31 387	637	89	31 935	24 775	662	101	25 336
<b>Valeurs du compte de négociation</b>	66 893	–	–	66 893	54 890	–	–	54 890
<b>Total des valeurs mobilières</b>	<b>98 280 \$</b>	<b>637 \$</b>	<b>89 \$</b>	<b>98 828 \$</b>	<b>79 665 \$</b>	<b>662 \$</b>	<b>101 \$</b>	<b>80 226 \$</b>

Le tableau suivant résume les gains nets et les pertes nettes découlant des valeurs du compte de placement présentés dans les

états des résultats consolidés des exercices terminés les 31 octobre.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Gains réalisés	268 \$	446 \$	321 \$
Pertes réalisées	(29)	(153)	(121)
Dépréciation des valeurs du compte de placement	(47)	(270)	(174)
<b>Gain net tiré des valeurs du compte de placement</b>	<b>192 \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>26 \$</b>

**NOTE 3 Prêts, prêts douteux et provision pour prêts douteux**

**Prêts et prêts douteux**

(en millions de dollars canadiens)	Montant brut des prêts	Prêts douteux bruts	Provision spécifique	Prêts douteux, excluant la provision spécifique	Provision générale	Provision sectorielle	Provision pour prêts douteux	Montant net des prêts
<b>2004</b>								
Prêts hypothécaires résidentiels	51 420 \$	21 \$	6 \$	15 \$	40 \$	– \$	46 \$	51 374 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	48 857	90	49	41	199	–	248	48 609
Cartes de crédit	2 566	–	–	–	56	–	56	2 510
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	22 264	426	211	215	622	–	833	21 431
<b>Total</b>	<b>125 107 \$</b>	<b>537 \$</b>	<b>266 \$</b>	<b>271 \$</b>	<b>917 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>1 183 \$</b>	<b>123 924 \$</b>
<b>2003</b>								
Prêts hypothécaires résidentiels	52 566 \$	51 \$	8 \$	43 \$	33 \$	– \$	41 \$	52 525 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	41 065	114	62	52	170	–	232	40 833
Cartes de crédit	2 120	–	–	–	45	–	45	2 075
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	24 319	1 206	417	789	736	541	1 694	22 625
<b>Total</b>	<b>120 070 \$</b>	<b>1 371 \$</b>	<b>487 \$</b>	<b>884 \$</b>	<b>984 \$</b>	<b>541 \$</b>	<b>2 012 \$</b>	<b>118 058 \$</b>
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice							<b>2004</b>	<b>2003</b>
							<b>946 \$</b>	<b>2 305 \$</b>

Le montant brut des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 32 146 millions de dollars au 31 octobre 2004 (36 659 millions de dollars en 2003) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement canadien. Les prêts douteux bruts comprenaient les actifs saisis

détenus aux fins de vente d'une valeur comptable brute de 10 millions de dollars au 31 octobre 2004 (17 millions de dollars en 2003) et une provision connexe de 3 millions de dollars (5 millions de dollars en 2003).

Le montant des prêts à la consommation et autres prêts personnels comprenait des prêts immobiliers personnels garantis assurés par le gouvernement du Canada de 8 386 millions de dollars au 31 octobre 2004 (2 578 millions de dollars en 2003).

Le montant des prêts aux entreprises et aux gouvernements comprenait des prêts bruts au secteur des télécommunications de

1 876 millions de dollars (3 241 millions de dollars en 2003) et des prêts bruts au secteur des services publics de 1 055 millions de dollars (2 579 millions de dollars en 2003) pour lesquels des provisions sectorielles de respectivement 216 millions de dollars et 209 millions de dollars ont été constituées en 2003. Aucune provision sectorielle n'a été constituée en 2004.

### Provision pour prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			2002	
	Provision spécifique	Provision générale	Provision sectorielle	Total	Provision spécifique	Provision générale	Provision sectorielle	Total	
Solde en début d'exercice	487 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$	1 074 \$	1 141 \$	1 285 \$	3 500 \$	1 320 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	336	(67)	(655)	(386)	423	(157)	(80)	186	2 925
Transfert de la provision sectorielle à la provision spécifique	6	–	(6)	–	577	–	(577)	–	–
Radiations <sup>1</sup>	(687)	–	–	(687)	(1 601)	–	–	(1 601)	(893)
Recouvrements	123	–	150	273	120	–	57	177	127
Divers <sup>2</sup>	1	–	(30)	(29)	(106)	–	(144)	(250)	21
Provision pour prêts douteux en fin d'exercice	266 \$	917 \$	– \$	1 183 \$	487 \$	984 \$	541 \$	2 012 \$	3 500 \$

<sup>1</sup> Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, des radiations totalisant 7 millions de dollars ont été effectuées à l'égard des prêts restructurés (39 millions de dollars en 2003; 57 millions de dollars en 2002).

<sup>2</sup> Comprend les variations du taux de change et les pertes à la cession de prêts imputées à la provision sectorielle.

NOTE

4

### Titrifications de prêts

Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque pour les exercices terminés les 31 octobre. Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés.

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Produit brut tiré des titrisations comptabilisées pendant l'exercice	5 605 \$	2 673 \$	5 600 \$	720 \$	7 305 \$	2 886 \$	3 000 \$	902 \$
Droits conservés comptabilisés pendant l'exercice	131	–	102	3	157	–	53	11
Gain à la vente, déduction faite des frais de l'opération et des charges <sup>1</sup>	29	–	95	23	–	–	43	28
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	151	43	185	7	91	53	117	2

<sup>1</sup> Pour ce qui est des prêts à terme (prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires commerciaux), le gain à la vente est présenté avant les incidences des couvertures sur les actifs vendus.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et conservés sont présentées dans le tableau suivant.

	2004				2003			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux de remboursement anticipé <sup>1</sup>	20,0 %	5,9%	40,0 %	3,3 %	20,0 %	5,9%	39,4 %	5,0 %
Rendement à répartir <sup>2</sup>	0,7	1,8	12,4	–	0,8	1,2	12,0	–
Taux d'actualisation	5,1	2,8	4,4	9,8	6,7	3,3	4,4	4,8
Pertes sur créances prévues <sup>3</sup>	–	–	3,0	0,1	–	–	3,2	0,1

<sup>1</sup> Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts à la consommation et les prêts sur cartes de crédit.

<sup>2</sup> Le rendement à répartir au titre des prêts sur cartes de crédit reflète le rendement net du portefeuille qui correspond aux intérêts gagnés moins les coûts de financement et les pertes.

<sup>3</sup> Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ils sont garantis par le gouvernement.

Au cours de l'exercice 2004, il y a eu des échéances de prêts et de créances précédemment titrisés de 6 361 millions de dollars (3 580 millions de dollars en 2003).

Ainsi, le produit net tiré des titrisations de prêts s'est établi à 5 564 millions de dollars (7 627 millions de dollars en 2003).

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses économiques et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au

31 octobre. L'analyse de sensibilité est hypothétique et doit être utilisée avec circonspection.

(en millions de dollars canadiens)					(en millions de dollars canadiens)				
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux		Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts à la consommation	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
<b>2004</b>					<b>2003</b>				
Juste valeur des droits conservés	271 \$	2 \$	24 \$	7 \$	Juste valeur des droits conservés	268 \$	8 \$	27 \$	10 \$
Taux d'actualisation	5,2 %	6,8 %	4,4 %	9,8 %	Taux d'actualisation	5,2 %	6,7 %	4,4 %	4,1 %
+10 %	(2) \$	– \$	(1) \$	– \$	+10 %	(2) \$	– \$	(1) \$	– \$
+20 %	(4)	–	(2)	(1)	+20 %	(4)	–	(2)	–
Taux de remboursement par anticipation	20,0 %	5,9 %	41,9 %	3,3 %	Taux de remboursement par anticipation	20,0 %	5,8 %	39,4 %	5,0 %
+10 %	(9) \$	– \$	(2) \$	– \$	+10 %	(10) \$	(1) \$	(2) \$	– \$
+20 %	(17)	–	(3)	–	+20 %	(19)	(1)	(4)	–
Pertes sur créances prévues	– %	– %	2,7 %	0,1 %	Pertes sur créances prévues	– %	– %	3,2 %	0,1 %
+10 %	– \$	– \$	(1) \$	– \$	+10 %	– \$	– \$	(1) \$	– \$
+20 %	–	–	(1)	–	+20 %	–	–	(2)	–

Le tableau suivant présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des éléments d'actifs financiers déclarés et titrisés aux 31 octobre.

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003		
	Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts (déduction faite de la provision pour prêts douteux)	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	64 445 \$	21 \$	5 \$	63 834 \$	51 \$	4 \$
Prêts à la consommation	56 443	96	367	48 988	125	380
Autres prêts	23 249	426	84	23 988	1 206	1 079
Total des prêts déclarés et titrisés	144 137	543	456	136 810	1 382	1 463
Moins : Prêts titrisés	20 213	6	42	18 752	11	39
Prêts détenus	123 924 \$	537 \$	414 \$	118 058 \$	1 371 \$	1 424 \$

#### NOTE 5 Écarts d'acquisition et actifs incorporels

##### Écarts d'acquisition

Les variations de la valeur comptable des écarts d'acquisition de la Banque, par secteur d'activité et au total, se présentaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004			
	Services bancaires personnels et commerciaux	Services bancaires en gros	Gestion de patrimoine	Total
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	146 \$	1 276 \$	2 263 \$
Écarts d'acquisition découlant d'acquisitions au cours de l'exercice	43	–	–	43
Gain ou perte de change	–	–	(81)	(81)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	884 \$	146 \$	1 195 \$	2 225 \$
<b>2003</b>				
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	841 \$	526 \$	1 767 \$	3 134 \$
Dépréciation des écarts d'acquisition	–	(350)	(274)	(624)
Gain ou perte de change	–	(30)	(217)	(247)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	841 \$	146 \$	1 276 \$	2 263 \$

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a révisé la valeur de l'écart d'acquisition attribué au volet international de son unité de gestion de patrimoine et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans cette entreprise étant donné que la réduction du volume des activités de courtage à escompte à

l'échelle mondiale avait influé sur la capacité de la Banque exploiter de façon rentable une entreprise de courtage mondiale. Par conséquent, une perte de 274 millions de dollars pour dépréciation de l'écart d'acquisition a été imputée à l'état des résultats consolidé.

En outre, au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a revu la valeur de l'écart d'acquisition attribué au secteur américain de négociation d'options sur actions de ses services bancaires en gros et elle a déterminé qu'une perte de valeur était survenue dans ce secteur étant donné la baisse spectaculaire des marges et des volumes. La Banque a déterminé que les avantages attendus de l'acquisition du secteur américain de négociation d'options sur actions au cours de l'exercice 2002 ne s'étaient pas réalisés. Par conséquent, une charge de 350 millions de dollars pour

dépréciation de l'écart d'acquisition avant impôts a été imputée à l'état des résultats consolidé, et des actifs d'impôts futurs connexes de 117 millions de dollars ont été constatés pour une charge après impôts de 233 millions de dollars.

#### Actifs incorporels

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre. Les passifs d'impôts futurs liés à ces actifs incorporels sont présentés à la note 14.

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003
	Valeur comptable	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Actifs incorporels à durée d'utilisation limitée				
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	2 004 \$	1 227 \$	777 \$	987 \$
Autres actifs incorporels	3 828	2 461	1 367	1 750
<b>Total des actifs incorporels</b>	<b>5 832 \$</b>	<b>3 688 \$</b>	<b>2 144 \$</b>	<b>2 737 \$</b>

La dotation aux amortissements future de la valeur comptable des actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit : 491 millions de dollars pour 2005, 387 millions de dollars pour 2006, 302 millions de dollars pour 2007, 238 millions de dollars pour 2008 et 164 millions de dollars pour 2009.

#### NOTE 6 Terrains, constructions, matériel et mobilier

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	139 \$	– \$	139 \$	188 \$
Constructions	402	162	240	303
Équipement informatique et logiciels	962	575	387	312
Mobilier, agencements et autre matériel	562	305	257	294
Améliorations locatives	551	244	307	320
<b>Total</b>	<b>2 616 \$</b>	<b>1 286 \$</b>	<b>1 330 \$</b>	<b>1 417 \$</b>

L'amortissement cumulé à la fin de 2003 était de 1 237 millions de dollars. L'amortissement des constructions, matériel et mobilier s'est établi à 294 millions de dollars en 2004 (318 millions de dollars en 2003; 312 millions de dollars en 2002).

#### NOTE 7 Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003
	À vue <sup>1</sup>	Sur préavis <sup>2</sup>	À terme <sup>3</sup>	Total
Particuliers	18 366 \$	41 075 \$	51 919 \$	111 360 \$
Banques	605	38	10 816	11 459
Entreprises et gouvernements	15 640	16 159	52 275	84 074
<b>Total</b>	<b>34 611 \$</b>	<b>57 272 \$</b>	<b>115 010 \$</b>	<b>206 893 \$</b>
<b>Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>				
Au Canada				6 121 \$
À l'étranger				3
<b>Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus</b>				
Au Canada				148 756
À l'étranger				51 306
Fonds fédéraux américains déposés				707
<b>Total</b>				<b>206 893 \$</b>

<sup>1</sup> Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques.

<sup>2</sup> Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

<sup>3</sup> Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe. Ces dépôts représentent généralement les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2004 s'établissait à 70 millions de dollars (54 millions de dollars en 2003).

**Dépôts à terme**

(en millions de dollars canadiens)

	Moins d'un an	Un an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	2004 Total	2003 Total
Particuliers	25 114 \$	12 068 \$	5 989 \$	5 217 \$	3 523 \$	8 \$	51 919 \$	52 632 \$
Banques	10 526	14	19	35	221	1	10 816	11 226
Entreprises et gouvernements	43 632	598	231	342	6 429	1 043	52 275	35 927
<b>Total</b>	<b>79 272 \$</b>	<b>12 680 \$</b>	<b>6 239 \$</b>	<b>5 594 \$</b>	<b>10 173 \$</b>	<b>1 052 \$</b>	<b>115 010 \$</b>	99 785 \$

NOTE

8

**Autres actifs et autres passifs**

(en millions de dollars canadiens)

	2004		2003	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Montants à recevoir (à payer) aux courtiers et clients	7 725 \$	(6 815) \$	4 006 \$	(2 883) \$
Intérêts courus	1 452	(1 532)	1 421	(1 642)
Debiteurs (créditeurs), charge payées d'avance (à payer) et autres	2 311	(3 853)	2 353	(4 319)
Actifs (passifs) liés aux assurances, compte non tenu des investissements	1 037	(2 374)	860	(1 325)
Charge de retraite payée d'avance (passifs au titre des prestations constituées) (note 13)	469	(515)	462	(473)
Salaires et avantages sociaux courus	–	(629)	–	(649)
Chèques et autres effets en circulation	–	(647)	–	(1 277)
	<b>12 994 \$</b>	<b>(16 365) \$</b>	9 102 \$	(12 568) \$

NOTE

9

**Billets subordonnés et débetures**

Les billets et les débetures sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers de la Banque ou de ses filiales. Dans certains cas,

la Banque conclut des options sur taux d'intérêt, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises pour modifier les risques connexes en matière de taux d'intérêt et de change.

(en millions de dollars canadiens)

Taux d'intérêt (%)	Date d'échéance	Rachetables au pair par l'émetteur à compter de <sup>1</sup>	Montant en monnaies étrangères <sup>2</sup>	En circulation aux 31 octobre	
				2004	2003
Divers <sup>3</sup>	janv. 2004 à janv. 2007	–	–	8 \$	12 \$
8,00	déc. 2003	–	–	–	150
6,50	août 2008	–	149 millions de dollars US	182	198
6,15	oct. 2008	–	146 millions de dollars US	178	198
6,13	nov. 2008	–	100 millions de dollars US	122	131
6,45	janv. 2009	–	149 millions de dollars US	181	198
6,60	avril 2010	avril 2005	–	741	750
8,40	déc. 2010	déc. 2005	–	148	150
6,00	juillet 2011	juillet 2006	–	798	800
6,55	juillet 2012	juillet 2007	–	494	500
5,20	sept. 2012	sept. 2007	–	550	550
4,54	sept. 2013	sept. 2008	–	1 004	1 000
10,05	août 2014	–	–	149	150
5,69	juin 2018	juin 2013	–	893	900
9,15	mai 2025	–	–	196	200
				<b>5 644 \$</b>	5 887 \$

<sup>1</sup> Sous réserve de l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

<sup>2</sup> Comprend l'incidence des billets subordonnés et débetures acquis par les Services bancaires en gros pour l'exercice 2004.

<sup>3</sup> Intérêt payable à divers taux, de 0,13 % à 2,95 %.

### Calendrier des remboursements

L'ensemble des échéances des billets subordonnés et des débetures de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Moins d'un an	5 \$	157 \$
Plus d'un an à 2 ans	3	5
Plus de 3 ans à 4 ans	360	–
Plus de 4 ans à 5 ans	303	396
Plus de 5 ans	4 973	5 329
	<b>5 644 \$</b>	<b>5 887 \$</b>

### NOTE 10 Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital TD 900 000 titres de la Fiducie de capital TD, série 2009	900 \$	900 \$
Parts de fiducie émises par la Fiducie de capital TD II 350 000 titres de la Fiducie de capital TD, série 2012	350	350
	<b>1 250 \$</b>	<b>1 250 \$</b>

#### Titres de la Fiducie de capital TD, série 2009

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS) sont émis par la Fiducie de capital TD, dont les titres avec droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la Fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la Fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la Fiducie se produit avant le 30 juin 2005, la Fiducie peut racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat sera de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du détenteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque. En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 7,60 % par année. Au 31 octobre 2004, aucune action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque n'avait été émise. Si ces actions avaient été émises, elles auraient eu un taux de dividende de 7,6 %.

#### Titres de la Fiducie de capital TD, série 2012

Les titres de la Fiducie de capital TD (TD CaTS II) sont émis par la Fiducie de capital TD II, dont les titres avec droit de vote sont détenus à 100 % par la Banque. Les détenteurs des TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la Fiducie ne versait pas les distributions semestrielles en entier, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte. Le produit tiré de cette émission a été investi dans des dépôts de la Banque.

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la Fiducie aura l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Si un changement défavorable du traitement de l'assiette fiscale ou du capital de la Fiducie se produit avant le 31 décembre 2012, la Fiducie peut racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. Après le 31 décembre 2012, le prix de rachat serait de 1 000 \$ plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

En tout temps, chaque TD CaTS II pourra, au gré du détenteur, être converti en 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A2 de la Banque. Avant la conversion, et à condition que le détenteur n'ait pas retiré son consentement, la Banque peut trouver des acheteurs substitués à un prix d'achat qui ne peut pas être inférieur à 90 % du cours de clôture des TD CaTS II.

Chaque TD CaTS II peut être automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A3 de la Banque sans le consentement du détenteur, dans les mêmes cas que ceux décrits pour les titres de la Fiducie de capital TD, série 2009.

Le taux de distribution des titres de fiducie est de 6,792 % par année. Au 31 octobre 2004, aucune action privilégiée de premier rang, de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A2 ou série A3 n'avait été émise. Si ces actions avaient été émises, elles auraient des taux de dividende de respectivement 4,40 % et 5,15 %.

NOTE 11 Capital social

**Capital social**

Le capital social de la Banque comprend ce qui suit :

*Capital autorisé*

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, sans valeur nominale, qui peuvent être émises en séries.

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
<b>Émis et entièrement versé</b>		
Actions privilégiées émises par la Banque (en millions d'actions)		
Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif		
9 000 série H	– \$	225 \$
16 série I	–	–
16 384 série J	410	410
14 000 série M	350	350
8 000 série N	200	200
	<b>960</b>	1 185
Actions privilégiées émises par Société d'investissement hypothécaire TD		
350 000 actions privilégiées à dividende non cumulatif, série A	350	350
Total des actions privilégiées	<b>1 310</b>	1 535
Actions ordinaires <sup>1</sup>	<b>3 373</b>	3 179
	<b>4 683 \$</b>	4 714 \$

<sup>1</sup> Au total, 1,0 million d'actions privilégiées détenues par des filiales de la Banque ont été acquises au cours de l'exercice et déduites du capital social. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 1 a).

*Actions privilégiées*

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du détenteur.

Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G*

Le 1<sup>er</sup> mai 2003, la Banque a racheté 7 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série G en circulation à 25,00 \$ US l'action.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série H*

Le 3 mai 2004, la Banque a racheté et annulé toutes les actions privilégiées de premier rang, catégorie A, en circulation série H au prix de 25,00 \$ l'action plus les dividendes déclarés et non versés de 0,014589 \$ l'action pour la période de trois jours terminée le 3 mai 2004.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série I*

À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2004, la Banque aura l'option de racheter les actions de série I en circulation pour 6,25 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série J*

Entre le 30 avril 2005 et le 30 octobre 2005, la Banque aura l'option de racheter les actions de série J en circulation pour 26,00 \$ l'action. Le prix de rachat, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de rachat, sera réduit à 25,80 \$ après le 30 octobre 2005, à 25,60 \$ après le 30 octobre 2006, à 25,40 \$ après le 30 octobre 2007, à 25,20 \$ après le 30 octobre 2008 et à 25,00 \$ après le 30 octobre 2009.

À compter du 30 avril 2005, la Banque pourra convertir les actions de série J en circulation, en totalité ou en partie, en actions ordinaires, en divisant le prix de rachat par action de série J alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants. À compter du 29 janvier 2010, chaque action de série J pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K*

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 6 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série K en circulation à 25,00 \$ l'action.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L*

Le 3 février 2003, la Banque a racheté les 2 millions d'actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série L en circulation à 25,00 \$ US l'action.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série M*

Le 3 février 2003, la Banque a émis 14 millions d'actions de série M pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série M en circulation par le versement d'une somme par action égale à 26,00 \$ si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; à 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; à 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; à 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et à 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série M en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série M alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 octobre 2013, chaque action de série M pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

*Actions privilégiées de premier rang, catégorie A, série N*

Le 30 avril 2003, la Banque a émis 8 millions d'actions de série N pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra racheter en totalité, ou en partie de temps à autre, les actions de série N en circulation par le versement d'une somme par action égale à 26,00 \$ si le rachat a lieu avant le 30 avril 2010; à 25,75 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2010 mais avant le 30 avril 2011; à 25,50 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2011 mais avant le 30 avril 2012; à 25,25 \$ si le rachat a lieu à compter du 30 avril 2012 mais avant le 30 avril 2013; et à 25,00 \$ si le rachat a lieu par la suite, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série N en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série N alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2014, chaque action de série N pourra, au gré du détenteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme décrit ci-dessus.

La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les détenteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

#### Actions privilégiées de série A de Société d'investissement hypothécaire TD

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, Société d'investissement hypothécaire TD (SIHTD) aura l'option de racheter les actions de série A en circulation pour un montant de 1 000,00 \$ l'action.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, la Banque peut échanger la totalité des actions de série A en circulation contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

Tous les semestres, à compter du 31 octobre 2007, chaque action de série A pourra être échangée, au gré du détenteur, contre des actions ordinaires de la Banque, en divisant 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de l'échange, par 1,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

SIHTD peut, en donnant un avis d'au moins deux jours ouvrables avant la date de l'échange à tous les détenteurs qui ont fourni un avis d'échange, racheter les actions, ou la Banque peut trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000,00 \$, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion.

Chaque action de série A peut être automatiquement échangée contre une action privilégiée de la Banque sans le consentement du détenteur dans les cas suivants : a) SIHTD ne verse pas de dividendes sur les actions de série A; b) la Banque ne verse pas de dividendes sur la totalité de ses actions privilégiées à dividende non cumulatif; c) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; d) le Bureau du surintendant des institutions financières Canada prend le contrôle de la Banque; e) la Banque a des fonds propres de première catégorie inférieurs à 5 % ou un ratio de fonds propres de moins de 8 %; f) la Banque ou SIHTD enfreint une ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières Canada exigeant l'accroissement de ses fonds propres de liquidités additionnelles.

#### Taux de dividende sur actions privilégiées

(par action)		Taux
Série G (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,33750 \$ US
Série H (rachetées en 2004)	Trimestriel	0,44375 \$
Série I	Trimestriel	0,01000 \$
Série J	Trimestriel	0,31875 \$
Série K (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,45940 \$
Série L (rachetées en 2003)	Trimestriel	0,40000 \$ US
Série M	Trimestriel	0,29375 \$
Série N	Trimestriel	0,28750 \$
SIHTD, série A	Semestriel	32,30 \$

#### Actions ordinaires

(en millions d'actions)	2004	2003
Nombre en circulation en début d'exercice	656,3	645,4
Émises à l'exercice d'options	4,4	2,9
Émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	3,8	8,0
Incidence des actions acquises par les Services bancaires en gros	(1,0)	–
Rachat d'actions ordinaires	(7,6)	–
Nombre en circulation en fin d'exercice	655,9	656,3

Le 2 mars 2004, la Banque a entrepris de faire une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, en vigueur pour une période maximale de un an, afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 10 millions d'actions ordinaires, représentant environ 1,5 % de ses actions ordinaires en circulation. Une copie de l'avis d'offre publique de rachat peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec le service de Relations avec les actionnaires, aux coordonnées mentionnées à la page 109 du présent rapport annuel. Au cours de l'exercice 2004, 7,6 millions d'actions ont été rachetées à un coût de 350 millions de dollars.

#### Régime de réinvestissement des dividendes

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses détenteurs d'actions ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises à même la trésorerie de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes selon un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Au cours de l'exercice, 3,8 millions d'actions ordinaires ont été émises à même la trésorerie de la Banque aux termes du régime de réinvestissement des dividendes (3,4 millions avec un escompte de 1 % et 0,4 million sans escompte). En 2003, 8,0 millions d'actions ordinaires ont été émises à même la trésorerie de la Banque avec un escompte de 2,5 % sur le cours moyen du marché en vertu du régime de réinvestissement des dividendes.

#### Restrictions en matière de dividendes

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut pas déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle violerait les règlements de la *Loi sur les banques* en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidités ou les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Le Bureau du surintendant des institutions financières impose aussi une restriction en vertu de la *Loi sur les banques* sur la capacité de la Banque de verser des dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées qui consiste à évaluer l'adéquation des fonds propres réglementaires et des liquidités de la Banque de façon continue. La Banque ne prévoit pas que ces conditions l'empêcheront de verser des dividendes dans le cours normal des activités.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si la Fiducie de capital TD ou la Fiducie de capital TD II ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles aux détenteurs de ses titres. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des détenteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés aux fins de paiement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées.

NOTE 12 Rémunérations à base d'actions

Régime d'options sur actions

Aux termes du régime d'options sur actions de la Banque, des options sur actions ordinaires d'une durée de 7 ans (en vigueur depuis le 11 décembre 2003) sont périodiquement attribuées aux employés admissibles et aux administrateurs externes de la Banque. Ces options peuvent être acquises sur une période de quatre ans. Elles sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'émission des options. En vertu de ce régime, 16,4 millions d'actions

ordinaires ont été réservées aux fins d'émission future (18,5 millions en 2003). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'en mars 2013. L'ancien régime de la Banque, le régime d'options sur actions de 1993, a pris fin en 2000. Aucune autre option sur actions ne sera émise en vertu de ce régime. Les options en cours aux termes du régime sur actions de 1993 viennent à échéance à diverses dates jusqu'en juillet 2010. Un sommaire des activités visant les options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

(en millions d'actions)	2004	Prix d'exercice moyen pondéré	2003	Prix d'exercice moyen pondéré	2002	Prix d'exercice moyen pondéré
Nombre d'options en cours en début d'exercice	24,4	32,28 \$	23,9	30,35 \$	22,2	26,65 \$
Options octroyées	2,4	40,95	4,0	33,42	4,7	41,11
Options exercées – au comptant – actions	–	–	–	–	(1,7)	17,51
Options frappées d'extinction/annulées	(4,4)	22,12	(2,9)	16,25	(0,8)	15,84
	(0,3)	37,79	(0,6)	40,00	(0,5)	36,06
Nombre d'options en cours en fin d'exercice	22,1	35,21 \$	24,4	32,28 \$	23,9	30,35 \$
Options pouvant être exercées en fin d'exercice	14,1	33,44 \$	14,8	28,87 \$	13,2	23,94 \$

Le tableau suivant présente des informations sur les options sur actions en cours et pouvant être exercées au 31 octobre 2004.

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre en cours (en millions d'actions)	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre pouvant être exercé (en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré
10,13 \$ – 11,81 \$	0,4	1,60	11,14 \$	0,4	11,14 \$
17,45 \$ – 25,43 \$	3,1	3,84	24,10	3,1	24,10
29,80 \$ – 40,55 \$	9,4	6,09	33,78	6,5	33,95
40,92 \$ – 44,30 \$	9,2	6,46	41,25	4,1	41,40

Pour l'exercice 2004, la Banque a constaté à l'état des résultats consolidé une charge de rémunération de 11 millions de dollars (9 millions de dollars en 2003) au titre des options sur actions attribuées. La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes à l'aide des hypothèses suivantes : i) taux d'intérêt sans risque de 4,10%, (4,29 %

en 2003), ii) durée prévue des options de 5,0 ans (5,5 ans en 2003), iii) volatilité prévue de 27,6 % (27,7 % en 2003) et iv) rendement boursier prévu de 2,93 % (3,37 % en 2003). Au cours de l'exercice, 2,4 millions d'options (4,1 millions en 2003) ont été attribuées à une juste valeur moyenne pondérée de 9,37 \$ l'option (7,60 \$ l'option en 2003).

### Autres régimes de rémunération à base d'actions

Des régimes d'unités d'actions subalternes sont offerts à certains employés de La Banque. Au 31 octobre 2004, le nombre d'unités d'actions subalternes en vertu de ces régimes était de 7,9 millions (5,1 millions en 2003; 3,6 millions en 2002). Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la charge de rémunération pour ces régimes, déduction faite de l'incidence des couvertures, s'est établie à 74 millions de dollars (51 millions de dollars en 2003; 37 millions de dollars en 2002).

Un régime d'unités d'actions différées pour les cadres supérieurs est offert aux dirigeants admissibles de la Banque. Au total, 1,8 million d'unités d'actions différées étaient en circulation au 31 octobre 2004 (1,4 million en 2003; 1,3 million en 2002).

### Régime d'épargne des employés

En vertu du régime d'épargne des employés (REE) de la Banque, les employés peuvent cotiser 6 % de leur salaire annuel de base jusqu'à concurrence de 4 500 \$ par année civile afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque cotise un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu avec la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, les cotisations de la Banque ont totalisé 33 millions de dollars (32 millions de dollars en 2003; 18 millions de dollars en 2002). Au 31 octobre 2004, 5,4 millions d'actions ordinaires étaient détenues au total en vertu du REE (5,2 millions en 2003; 4,5 millions en 2002). Les actions pour le REE sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation dans le calcul du bénéfice par action. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le REE servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le REE.

NOTE	13	<b>Avantages sociaux futurs</b>
------	----	---------------------------------

#### Régime de retraite

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées financé au moyen des cotisations de la Banque et des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis selon une méthode actuarielle et, au bout du compte, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Le tableau de la page suivante présente la situation financière du régime de retraite principal de la Banque. Les actifs et les obligations découlant du régime de retraite sont établis en date du 31 juillet.

Les cotisations de la Banque au régime de retraite principal de la Banque au cours de l'exercice 2004 se sont établies à 55 millions de dollars. Ces cotisations ont été effectuées conformément au rapport d'évaluation actuarielle aux fins de capitalisation au 31 octobre 2003 (évaluation au 31 octobre 2002 en 2003; au 31 octobre 2001 en 2002). La prochaine évaluation aux fins de capitalisation devra avoir lieu le 31 octobre 2006 au plus tard.

Pour établir le taux de rendement à long terme prévu pour l'hypothèse de rendement des actifs du régime de retraite principal de la Banque, la Banque a pris en compte les rendements historiques et les prévisions de rendement pour chacune des catégories d'actifs ainsi que la répartition cible des actifs de la caisse de retraite. Elle est arrivée ainsi à prévoir un taux de rendement à long terme de 6,75 % pour l'hypothèse de rendement des actifs.

L'incidence, sur la charge de retraite de 2004, d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage de la moyenne pondérée du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime pourrait se traduire par une diminution ou une augmentation de 15 millions de dollars, respectivement.

La répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite principal de la Banque, par catégorie d'actifs, était la suivante au 31 juillet :

#### Catégorie d'actifs

	Répartition réelle	
	2004	2003
Actions	56 %	52 %
Titres à revenu fixe	43	48
Quasi-espèces	1	—
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

En 2004, les actifs nets du régime de retraite principal de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses sociétés affiliées ayant une valeur marchande de 3 millions de dollars (65 millions de dollars en 2003; 118 millions de dollars en 2002).

Pour la gestion des placements du régime de retraite principal de la Banque, l'objectif premier est axé sur l'équilibre. Par conséquent, la fourchette de combinaison de l'actif permise et la répartition cible des actifs se présentent comme suit :

#### Catégories d'actifs

	Fourchettes acceptables
Actions	50 %-60 %
Titres à revenu fixe	38 %-48 %
Quasi-espèces	0-4 %

La politique de placement suivie pour le régime de retraite principal de la Banque est décrite ci-après. Elle a été suivie tout au long de l'année.

Les contrats à terme et les options peuvent être utilisés pourvu qu'ils ne créent pas d'effet de levier additionnel pour le régime. Tous les actifs doivent essentiellement avoir une valeur au marché facilement prévisible.

En règle générale, l'avoir du portefeuille d'actions est placé entièrement et largement diversifié dans une sélection de titres de moyenne et forte capitalisation de qualité, chaque titre ne pouvant pas dépasser 10 % de la valeur du portefeuille. Les actions étrangères et les certificats américains d'actions étrangères, également de première qualité, peuvent aussi être acquis pour diversifier davantage le portefeuille.

Les titres à revenu fixe d'une entité non gouvernementale ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres à revenu fixe. Ces titres doivent avoir une notation d'au moins BBB au moment de l'achat et pendant toute la durée du placement au sein du portefeuille. Il n'existe pas de pondération maximale selon les notations au sein du portefeuille de titres à revenu fixe.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Obligation au titre des prestations constituées	<b>1 446 \$</b>	1 331 \$	1 199 \$
<b>Variation des obligations au titre des prestations projetées</b>			
Obligations au titre des prestations projetées en début de période	<b>1 418 \$</b>	1 271 \$	1 257 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	<b>38</b>	31	26
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	<b>94</b>	90	86
Cotisations des participants	<b>26</b>	25	19
Prestations versées	<b>(95)</b>	(92)	(88)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	<b>2</b>	7	9
Variation des hypothèses actuarielles	<b>44</b>	86	(42)
Modifications du régime	<b>8</b>	–	5
Divers	<b>–</b>	–	(1)
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	<b>1 535</b>	1 418	1 271
<b>Variation des actifs du régime</b>			
Actifs du régime à la juste valeur en début de période	<b>1 507</b>	1 164	1 191
Revenu réel des actifs du régime	<b>61</b>	55	55
Gain (perte) à la cession de placements	<b>204</b>	80	(23)
Cotisations des participants	<b>26</b>	25	19
Cotisations de l'employeur	<b>46</b>	291	76
Augmentation (diminution) des gains latents sur les placements	<b>(86)</b>	(11)	(57)
Prestations versées	<b>(95)</b>	(92)	(88)
Frais généraux et administratifs	<b>(14)</b>	(9)	(8)
Divers	<b>1</b>	4	(1)
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	<b>1 650</b>	1 507	1 164
<b>Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations au titre des prestations projetées</b>	<b>115</b>	89	(107)
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	<b>265</b>	299	253
Coûts au titre des services passés non constatés	<b>14</b>	7	8
Cotisations de l'employeur au quatrième trimestre	<b>22</b>	13	152
<b>Charge de retraite payée d'avance</b>	<b>416 \$</b>	408 \$	306 \$
<b>Charge annuelle</b>			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	<b>38 \$</b>	31 \$	26 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	<b>94</b>	90	86
Rendement réel des actifs du régime	<b>(165)</b>	(115)	33
(Gains actuariels) pertes actuarielles	<b>46</b>	93	(33)
Modifications du régime	<b>8</b>	–	5
Écart entre les coûts attribuables à la période et les coûts comptabilisés au cours de la période au titre de ce qui suit :			
Rendement des actifs du régime <sup>1</sup>	<b>64</b>	30	(114)
(Gains actuariels) pertes actuarielles <sup>2</sup>	<b>(31)</b>	(80)	39
Modifications du régime <sup>3</sup>	<b>(7)</b>	1	(4)
<b>Charge de retraite</b>	<b>47 \$</b>	50 \$	38 \$
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	<b>6,50 %</b>	7,00 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime <sup>4</sup>	<b>6,75</b>	6,75	6,75
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations en fin de période</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	<b>6,40 %</b>	6,50 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré prévu à long terme des actifs du régime <sup>4</sup>	<b>6,75</b>	6,75	6,75

<sup>1</sup> Comprend le rendement prévu des actifs du régime de 101 millions de dollars (85 millions de dollars en 2003; 81 millions de dollars en 2002) moins le rendement réel des actifs du régime de 165 millions de dollars (115 millions de dollars en 2003; 33 millions de dollars en 2002).

<sup>2</sup> Comprend la perte constatée pendant l'exercice 2004 de 15 millions de dollars (13 millions de dollars en 2003; 6 millions de dollars en 2002) moins les pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations projetées subies au cours de l'exercice de 46 millions de dollars (93 millions de dollars en 2003; 33 millions de dollars en 2002).

<sup>3</sup> Comprend la dotation aux amortissements des modifications du régime de l'exercice 2004 de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2003; 1 million de dollars en 2002) moins la perte réelle liée aux modifications du régime pour l'exercice de 8 millions de dollars (néant en 2003; 5 millions de dollars en 2002).

<sup>4</sup> Déduction faite des frais et charges.

**Autres régimes de retraite**

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque est le promoteur d'un deuxième régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1<sup>er</sup> juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis août 2002, le volet à cotisations

déterminées du régime n'est plus offert, et les employés participants et les employés admissibles à ce régime peuvent maintenant adhérer au régime de retraite principal à prestations déterminées de la Banque et y verser leurs nouvelles cotisations. Le financement des deux volets du régime est assuré par les cotisations de la Banque et des participants au régime. Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de CT. Les actifs du régime et les obligations en vertu du régime sont mesurés au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	<b>308 \$</b>	307 \$	289 \$
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	<b>308</b>	309	271
Charge de retraite payée d'avance	<b>53</b>	54	17
Charge de retraite	<b>4</b>	3	3

La charge de retraite de 2004 pour le volet à cotisations déterminées a été de 0,4 million de dollars en 2004 (0,5 million de dollars en 2003; 10 millions de dollars en 2002).

Le tableau suivant présente la situation financière des plus grands régimes à prestations de retraite complémentaires des employés de la Banque, lesquels sont financés en partie par les employés admissibles. Les actifs et les obligations des régimes de prestations de retraite sont mesurés au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	<b>289 \$</b>	267 \$	233 \$
Actifs du régime à la juste valeur en fin de période	<b>9</b>	11	20
Passif au titre des prestations constituées	<b>205</b>	187	166
Charge de retraite	<b>28</b>	25	20

Les autres régimes gérés par la Banque et certaines de ses filiales n'ont pas une incidence importante aux fins de la présentation de l'information financière.

**Régimes d'avantages autres que les prestations de retraite**

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance-maladie, d'assurance-vie et d'assurance dentaire aux

employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière des principaux régimes d'avantages autres que les prestations de retraite de la Banque. Les actifs et les obligations des principaux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite sont mesurés au 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Variation des obligations au titre des prestations projetées</b>			
Obligations au titre des prestations projetées en début de période	<b>268 \$</b>	220 \$	213 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	<b>9</b>	8	8
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	<b>19</b>	16	15
Prestations versées	<b>(8)</b>	(5)	(4)
Variation des hypothèses actuarielles	<b>14</b>	20	(9)
(Gains actuariels) pertes actuarielles	<b>–</b>	9	(3)
Obligations au titre des prestations projetées en fin de période	<b>302</b>	268	220
(Gain net) perte nette non constaté(e) lié(e) aux résultats passés, différent(e) des hypothèses, et incidence des variations des hypothèses	<b>48</b>	34	5
Cotisations de l'employeur au quatrième trimestre	<b>2</b>	1	–
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>252 \$</b>	233 \$	215 \$
<b>Charge annuelle</b>			
La charge nette des avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite comprend les éléments suivants :			
Coût des prestations au titre des services rendus – prestations acquises	<b>9 \$</b>	8 \$	8 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	<b>19</b>	16	15
Gains actuariels (pertes actuarielles)	<b>14</b>	29	(12)
Écart entre les coûts liés à la période et ceux constatés pendant la période en regard des			
(Gain actuariels) pertes actuarielles <sup>1</sup>	<b>(14)</b>	(29)	12
<b>Charge des avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite</b>	<b>28 \$</b>	24 \$	23 \$
<b>Hypothèses actuarielles utilisées pour calcul et la charge de retraite annuelle</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	<b>6,75 %</b>	7,00 %	6,75 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>	3,50	3,50
<b>Hypothèses actuarielles en fin de période</b>			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	<b>6,60 %</b>	6,75 %	7,00 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	<b>3,50</b>	3,50	3,50

<sup>1</sup> Inclut la perte de néant constatée au cours de l'exercice 2004 (néant en 2003; néant en 2002 moins les gains actuariels (pertes actuarielles) sur des obligations au titre de prestations projetées de 14 millions de dollars au cours de l'exercice (29 millions de dollars en 2003; (12) millions de dollars en 2002).

Le taux d'augmentation présumé du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations garanties par les principaux régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite s'élève à 6,0 %. On a présumé une diminution graduelle du taux jusqu'à 4,5 % en 2012 et son maintien à ce niveau par la suite. Pour 2004, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux d'augmentation présumé de la tendance du coût des soins de santé sur le coût des avantages correspond respectivement à une hausse de 5 millions de dollars et à une baisse de 4 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations accumulées, respectivement à une hausse de 45 millions de dollars et à une baisse de 35 millions de dollars.

#### Flux de trésorerie

##### Cotisations estimatives

Au cours de l'exercice 2005, la Banque prévoit verser des cotisations de 56 millions de dollars au régime de retraite principal de la Banque, de 2 millions de dollars au régime de retraite à prestations déter-

minées de CT, de 8 millions de dollars au régime de retraite complémentaire des employés de la Banque et de 11 millions de dollars aux principaux régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite.

##### Versements estimatifs de prestations futures

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu du régime de retraite principal de la Banque s'élèvent à 95 millions de dollars pour 2005; 95 millions de dollars pour 2006; 95 millions de dollars pour 2007; 96 millions de dollars pour 2008; 96 millions de dollars pour 2009 et 505 millions de dollars pour les exercices compris entre 2010 et 2014.

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu des principaux régimes d'avantages sociaux postérieurs au départ à la retraite autres que les prestations de retraite s'élèvent à 11 millions de dollars pour 2005; 11 millions de dollars pour 2006; 12 millions de dollars pour 2007; 13 millions de dollars pour 2008; 14 millions de dollars pour 2009 et 87 millions de dollars pour les exercices compris entre 2010 et 2014.

NOTE	14	<b>Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices</b>
------	----	---

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – état des résultats consolidé <sup>1</sup>			
Impôts sur les bénéfices exigibles	<b>675 \$</b>	392 \$	571 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	<b>128</b>	(70)	(1 016)
	<b>803</b>	322	(445)
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices – état des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé			
Impôts sur les bénéfices exigibles	<b>399</b>	481	46
Impôts sur les bénéfices futurs	–	(4)	(1)
	<b>399</b>	477	45
<b>Total de la charge (économie) d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>1,202 \$</b>	799 \$	(400) \$
Impôts sur les bénéfices exigibles			
Fédéral	<b>586 \$</b>	582 \$	405 \$
Provincial	<b>289</b>	229	160
Étranger	<b>199</b>	62	52
	<b>1 074</b>	873	617
Impôts sur les bénéfices futurs			
Fédéral	<b>62</b>	(56)	(591)
Provincial	<b>35</b>	(16)	(184)
Étranger	<b>31</b>	(2)	(242)
	<b>128</b>	(74)	(1 017)
	<b>1 202 \$</b>	799 \$	(400) \$

La charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices qui figure à l'état des résultats consolidé est différente de celle qui est obtenue par l'application des taux d'impôt prévus par la loi au revenu (à la

perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003		2002	
Taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	<b>1,125 \$</b>	<b>35,1 %</b>	542 \$	36,4 %	(172)\$	38,4 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Amortissement et dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	114	7,7	–	–
Dividendes reçus	<b>(205)</b>	<b>(6,4)</b>	(179)	(12,0)	(175)	39,1
Écarts de taux liés aux établissements internationaux	<b>(207)</b>	<b>(6,5)</b>	(146)	(9,8)	(84)	18,8
Augmentation (réduction) des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	<b>52</b>	<b>1,7</b>	(3)	(0,2)	(21)	4,7
Impôt fédéral des grandes sociétés	<b>12</b>	<b>0,4</b>	13	0,9	16	(3,6)
Gains à la vente de placements immobiliers	–	–	–	–	(1)	0,2
Divers – montant net	<b>26</b>	<b>0,8</b>	(19)	(1,4)	(8)	1,7
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel	<b>803 \$</b>	<b>25,1 %</b>	322 \$	21,6 %	(445)\$	99,3 %

L'actif d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs comprend ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
<b>Actifs d'impôts futurs</b>		
Provision pour prêts douteux	<b>339 \$</b>	653 \$
Locaux, matériel et mobilier	<b>267</b>	248
Revenu reporté	<b>28</b>	22
Valeurs mobilières	<b>185</b>	185
Écart d'acquisition	<b>109</b>	117
Avantages sociaux	<b>170</b>	149
Divers	<b>275</b>	98
Total des actifs d'impôts futurs	<b>1 373</b>	1 472
Provision pour moins-value	<b>(68)</b>	(41)
Actifs d'impôts futurs	<b>1 305</b>	1 431
<b>Passifs d'impôts futurs</b>		
Actifs incorporels	<b>(701)</b>	(840)
Avantages sociaux	<b>(144)</b>	(122)
Divers	<b>(202)</b>	(83)
Passifs d'impôts futurs	<b>(1 047)</b>	(1 045)
Actif d'impôts futurs net <sup>1</sup>	<b>258 \$</b>	386 \$

Les bénéfices de certaines filiales étrangères seraient imposables uniquement en cas de rapatriement au Canada. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs pour ces bénéfices non répartis étant donné qu'elle ne prévoit pas les rapatrier à l'heure actuelle. Si tous les bénéfices non répartis des filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts estimatifs à payer atteindraient 186 millions de dollars au 31 octobre 2004 (206 millions de dollars en 2003).

<sup>1</sup> Sont inclus dans l'actif d'impôts futurs net du 31 octobre 2004, des actifs (passifs) d'impôts futurs de (72) millions de dollars (26 millions de dollars en 2003) du Canada, 277 millions de dollars (347 millions de dollars en 2003) des États-Unis et 53 millions de dollars (13 millions de dollars en 2003) de l'étranger.

NOTE 15 **Juste valeur des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)	2004		2003	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
<b>Bilan consolidé</b>				
<b>Actif</b>				
Valeurs mobilières	98 280 \$	98 828 \$	79 665 \$	80 226 \$
Prêts	123 924	124 224	118 058	118 658
<b>Passif</b>				
Dépôts	206 893	207 198	182 880	183 397
Effets et débetures subordonnés	5 644	5 920	5 887	6 246

La juste valeur est déterminée selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Dans le cas de certains actifs et passifs qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est considérée comme étant égale à la valeur comptable. Ces éléments ne figurent pas ci-dessus.

Pour obtenir de l'information détaillée sur la juste valeur estimative des instruments financiers dérivés, se reporter à la note 17.

La juste valeur estimative des valeurs mobilières est établie comme la valeur estimative du marché présentée à la note 2.

La juste valeur estimative des prêts reflète les variations de l'ensemble des taux d'intérêt qui se sont produites depuis que les prêts ont été montés ainsi que les changements dans la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires.

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt actuellement en vigueur pour les dépôts assortis de conditions similaires.

La juste valeur estimative des billets et des débetures subordonnés est calculée en fonction des cours du marché.

## NOTE 16 Risque de taux d'intérêt

La gestion du risque de taux d'intérêt par la Banque est décrite à la rubrique «Gestion des risques» du Rapport de gestion contenue dans le présent rapport annuel. Le chapitre 3860 du *Manuel* de

l'Institut Canadien des Comptables Agréés, «Instruments financiers – Informations à fournir et présentation», exige la présentation du risque de taux d'intérêt dans le format prescrit suivant :

Risque de taux d'intérêt<sup>1</sup>

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins d'un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
<b>2004</b>								
<b>Actif</b>								
Liquidités et autres <i>Rendement réel</i>	– \$	8,7 \$ 1,9 %	0,1 \$ 3,5 %	8,8 \$	– \$	– \$	0,2 \$	9,0 \$
Valeurs du compte de placement <i>Rendement réel</i>	0,8 \$	5,6 \$ 3,3 %	6,7 \$ 3,8 %	13,1 \$	15,5 \$ 4,4 %	1,0 \$ 9,2 %	1,8 \$	31,4 \$
Valeurs du compte de négociation	66,9 \$	– \$	– \$	66,9 \$	– \$	– \$	– \$	66,9 \$
Valeurs mobilières prises en pension <i>Rendement réel</i>	2,6 \$	12,8 \$ 2,3 %	1,1 \$ 5,7 %	16,5 \$	0,2 \$ 4,1 %	4,2 \$ 2,2 %	1,0 \$	21,9 \$
Prêts <i>Rendement réel</i>	47,2 \$	21,1 \$ 3,9 %	14,2 \$ 5,0 %	82,5 \$	38,6 \$ 5,4 %	2,2 \$ 5,9 %	0,6 \$	123,9 \$
Divers	39,2 \$	– \$	– \$	39,2 \$	– \$	– \$	18,7 \$	57,9 \$
<b>Total de l'actif</b>	<b>156,7 \$</b>	<b>48,2 \$</b>	<b>22,1 \$</b>	<b>227,0 \$</b>	<b>54,3 \$</b>	<b>7,4 \$</b>	<b>22,3 \$</b>	<b>311,0 \$</b>
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>								
Dépôts <i>Rendement réel</i>	42,1 \$	82,7 \$ 1,9 %	25,0 \$ 2,7 %	149,8 \$	28,0 \$ 3,1 %	0,6 \$ 4,8 %	28,5 \$	206,9 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	17,7 \$	– \$	– \$	17,7 \$	– \$	– \$	– \$	17,7 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension <i>Rendement réel</i>	0,4 \$	5,9 \$ 2,4 %	1,3 \$ 3,8 %	7,6 \$	– \$	1,5 \$ 1,9 %	0,7 \$	9,8 \$
Billet subordonnés et débetures <i>Rendement réel</i>	– \$	– \$	0,7 \$ 6,6 %	0,7 \$	3,7 \$ 5,6 %	1,2 \$ 6,8 %	– \$	5,6 \$
Divers	39,3 \$	– \$	– \$	39,3 \$	– \$	1,3 \$	16,4 \$	57,0 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	– \$	– \$	0,4 \$	1,0 \$	12,6 \$	14,0 \$
<b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>	<b>99,5 \$</b>	<b>88,6 \$</b>	<b>27,0 \$</b>	<b>215,1 \$</b>	<b>32,1 \$</b>	<b>5,6 \$</b>	<b>58,2 \$</b>	<b>311,0 \$</b>
<b>Position au bilan</b>	<b>57,2 \$</b>	<b>(40,4) \$</b>	<b>(4,9) \$</b>	<b>11,9 \$</b>	<b>22,2 \$</b>	<b>1,8 \$</b>	<b>(35,9) \$</b>	<b>– \$</b>
Total des montants à payer sur les instruments <sup>2</sup> <i>Rendement réel</i>	– \$	(113,8) \$ 2,9 %	(20,1) \$ 4,2 %	(133,9) \$	(43,5) \$ 4,2 %	(0,5) \$ 4,8 %	– \$	(177,9) \$
Total des montants à recevoir sur les instruments <sup>2</sup> <i>Rendement réel</i>	– \$	95,4 \$ 2,1 %	26,7 \$ 3,8 %	122,1 \$	47,5 \$ 4,0 %	8,3 \$ 5,1 %	– \$	177,9 \$
<b>Position hors bilan</b>	<b>– \$</b>	<b>(18,4) \$</b>	<b>6,6 \$</b>	<b>(11,8) \$</b>	<b>4,0 \$</b>	<b>7,8 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>
<b>Position nette</b>	<b>57,2 \$</b>	<b>(58,8) \$</b>	<b>1,7 \$</b>	<b>0,1 \$</b>	<b>26,2 \$</b>	<b>9,6 \$</b>	<b>(35,9) \$</b>	<b>– \$</b>

<sup>1</sup> Le tableau ci-dessus présente la date d'échéance ou la date de modification des taux, selon la plus rapprochée, des instruments sensibles aux taux d'intérêt. La date contractuelle de modification des taux peut être rajustée conformément aux estimations de la direction à l'égard des remboursements anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Les opérations hors bilan comprennent uniquement les opérations qui ont été

conclues à titre de couverture des éléments non compris dans le compte de négociation. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les valeurs du compte de négociation sont présentées dans la catégorie à taux flottant.

<sup>2</sup> Montants nominaux de référence

**Risque de taux d'intérêt par monnaie**

(en milliards de dollars canadiens)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins d'un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
<b>2004</b>								
Monnaie canadienne – position au bilan	36,0 \$	(9,8) \$	(3,8) \$	22,4 \$	18,6 \$	(1,1) \$	(38,1) \$	1,8 \$
Monnaie étrangère – position au bilan	21,2	(30,6)	(1,1)	(10,5)	3,6	2,9	2,2	(1,8)
<b>Position au bilan</b>	<b>57,2</b>	<b>(40,4)</b>	<b>(4,9)</b>	<b>11,9</b>	<b>22,2</b>	<b>1,8</b>	<b>(35,9)</b>	<b>–</b>
Monnaie canadienne – position hors bilan	–	(17,8)	3,3	(14,5)	5,5	7,8	–	(1,2)
Monnaie étrangère – position hors bilan	–	(0,6)	3,3	2,7	(1,5)	–	–	1,2
<b>Position hors bilan</b>	<b>–</b>	<b>(18,4)</b>	<b>6,6</b>	<b>(11,8)</b>	<b>4,0</b>	<b>7,8</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Position nette</b>	<b>57,2 \$</b>	<b>(58,8) \$</b>	<b>1,7 \$</b>	<b>0,1 \$</b>	<b>26,2 \$</b>	<b>9,6 \$</b>	<b>(35,9) \$</b>	<b>– \$</b>

**Risque de taux d'intérêt**

(en milliards de dollars canadiens)								
	Taux flottant	Moins de 3 mois	3 mois à un an	Total – moins d'un an	Un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
<b>2003</b>								
Total de l'actif	136,5 \$	42,1 \$	23,3 \$	201,9 \$	50,8 \$	3,8 \$	17,0 \$	273,5 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	97,0	63,3	25,1	185,4	34,2	4,7	49,2	273,5
Position au bilan	39,5	(21,2)	(1,8)	16,5	16,6	(0,9)	(32,2)	–
Position hors bilan	–	(13,1)	6,4	(6,7)	5,5	1,2	–	–
Position nette	39,5 \$	(34,3) \$	4,6 \$	9,8 \$	22,1 \$	0,3 \$	(32,2) \$	– \$

NOTE

17

**Instruments financiers dérivés**

La Banque conclut des instruments financiers dérivés, comme il est décrit ci-après, aux fins de négociation et de gestion des risques.

Les swaps de taux d'intérêt comportent l'échange d'obligations de paiements d'intérêts à taux fixe et flottant selon un montant nominal de référence déterminé. Les swaps de devises comprennent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe dans diverses monnaies étrangères. Les swaps de taux d'intérêt et de devises comportent l'échange de paiements de capital et d'intérêts à taux fixe et flottant dans deux monnaies différentes.

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un montant nominal de référence pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Les contrats de change à terme sont des engagements d'acheter ou de vendre des monnaies étrangères qui seront livrées à une date future donnée et à un cours stipulé d'avance.

Les contrats à terme normalisés sont des engagements d'acheter ou de livrer des marchandises ou des instruments financiers à une date future donnée et à un prix déterminé. Ils sont négociés selon des montants normalisés sur des marchés organisés et sont assujettis à des marges au comptant calculées quotidiennement.

Les options sont des contrats entre deux parties, en vertu desquels le vendeur de l'option accorde à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future ou avant, un montant déterminé d'un instrument financier à un prix stipulé d'avance. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

La Banque négocie également des dérivés d'actions, de marchandises et de crédit sur les marchés boursiers et hors bourse.

Les montants nominaux de référence, sur lesquels les paiements sont fondés, ne reflètent pas le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés.

**Instruments financiers dérivés négociés hors bourse et en bourse**

(en milliards de dollars canadiens)						
Montant nominal de référence	Activités de négociation			Autres activités	2004 Total	2003 Total
	Hors bourse	En bourse	Total			
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	– \$	271,3 \$	271,3 \$	– \$	271,3 \$	195,1 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	112,9	–	112,9	16,1	129,0	217,8
Swaps	780,5	–	780,5	85,7	866,2	827,0
Options vendues	72,7	–	72,7	–	72,7	61,8
Options achetées	64,8	–	64,8	12,1	76,9	89,9
Total des contrats de taux d'intérêt	1 030,9	271,3	1 302,2	113,9	1 416,1	1 391,6
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	315,1	–	315,1	22,8	337,9	349,1
Swaps	10,7	–	10,7	–	10,7	11,0
Swaps de taux d'intérêt et de devises	121,8	–	121,8	5,3	127,1	105,1
Options vendues	45,0	–	45,0	–	45,0	44,6
Options achetées	44,2	–	44,2	–	44,2	41,4
Total des contrats de change	536,8	–	536,8	28,1	564,9	551,2
Produits dérivés de crédit	78,9	–	78,9	4,7	83,6	80,6
Autres contrats <sup>1</sup>	54,5	48,4	102,9	2,3	105,2	39,9
<b>Total</b>	<b>1 701,1 \$</b>	<b>319,7 \$</b>	<b>2 020,8 \$</b>	<b>149,0 \$</b>	<b>2 169,8 \$</b>	<b>2 063,3 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

**Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance**

(en milliards de dollars canadiens)						
Montant nominal de référence	Durée jusqu'à l'échéance				2004 Total	2003 Total
	Moins d'un an	Un an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme normalisés	206,7 \$	64,5 \$	0,1 \$	– \$	271,3 \$	195,1 \$
Contrats de garantie de taux d'intérêt	112,8	16,0	0,1	0,1	129,0	217,8
Swaps	310,2	203,1	145,8	207,1	866,2	827,0
Options vendues	28,5	24,2	8,1	11,9	72,7	61,8
Options achetées	41,8	14,8	8,3	12,0	76,9	89,9
Total des contrats de taux d'intérêt	700,0	322,6	162,4	231,1	1 416,1	1 391,6
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	303,3	31,2	3,3	0,1	337,9	349,1
Swaps	0,4	2,4	1,3	6,6	10,7	11,0
Swaps de taux d'intérêt et de devises	28,3	37,3	23,5	38,0	127,1	105,1
Options vendues	40,5	3,2	1,3	–	45,0	44,6
Options achetées	38,8	3,5	1,3	0,6	44,2	41,4
Total des contrats de change	411,3	77,6	30,7	45,3	564,9	551,2
Produits dérivés de crédit	12,1	23,3	34,3	13,9	83,6	80,6
Autres contrats <sup>1</sup>	70,8	19,3	9,1	6,0	105,2	39,9
<b>Total</b>	<b>1 194,2 \$</b>	<b>442,8 \$</b>	<b>236,5 \$</b>	<b>296,3 \$</b>	<b>2 169,8 \$</b>	<b>2 063,3 \$</b>

<sup>1</sup> Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

La Banque est exposée à un risque de marché en raison de l'instabilité des cours sur le marché des dérivés et le marché au comptant découlant des fluctuations des taux d'intérêt et de change, des cours des actions et des écarts de crédit. Ce risque est géré par des cadres supérieurs qui sont responsables des activités de négociation de la Banque et est contrôlé de façon distincte par le groupe Gestion des risques de la Banque.

La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés en bourse est déterminée d'après les cours du marché, plus ou moins les réglemens de marge quotidiens. Ainsi, ces instruments ont une juste valeur minimale, car ils sont réellement réglés sur une base quo-

tidienne. La juste valeur estimative des instruments financiers dérivés négociés hors bourse est calculée à l'aide de modèles d'évaluation qui tiennent compte des cours et taux couvrant des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires. La juste valeur des instruments financiers dérivés hors bourse reflète également l'incidence des ajustements de valeur qui justifient la nécessité de couvrir les risques de marché, d'illiquidité, de modèle et de crédit.

**Juste valeur des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003	
	Juste valeur moyenne <sup>1</sup> de l'exercice		Juste valeur en fin d'exercice		Juste valeur en fin d'exercice	
	positive	négative	positive	négative	positive	négative
<b>Instruments financiers dérivés détenus ou émis aux fins de négociation :</b>						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	51 \$	63 \$	33 \$	51 \$	47 \$	55 \$
Swaps	13 374	13 577	13 563	13 990	13 581	13 581
Options vendues	–	1 138	–	1 196	–	1 084
Options achetées	820	–	798	–	859	–
<b>Total des contrats de taux d'intérêt</b>	<b>14 245</b>	<b>14 778</b>	<b>14 394</b>	<b>15 237</b>	14 487	14 720
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	6 359	5 611	6 780	6 093	6 217	4 759
Swaps	1 120	303	1 653	356	928	281
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 612	4 590	5 771	5 803	3 571	4 318
Options vendues	–	519	–	1 025	–	487
Options achetées	517	–	908	–	407	–
<b>Total des contrats de change</b>	<b>12 608</b>	<b>11 023</b>	<b>15 112</b>	<b>13 277</b>	11 123	9 845
Produits dérivés de crédit	667	687	719	581	713	572
Autres contrats <sup>2</sup>	2 679	3 354	3 472	4 778	2 128	2 863
<b>Juste valeur – aux fins de négociation</b>	<b>30 199 \$</b>	<b>29 842 \$</b>	<b>33 697 \$</b>	<b>33 873 \$</b>	28 451 \$	28 000 \$
<b>Instruments financiers dérivés détenus ou émis aux fins autres que de négociation :</b>						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt			2 \$	1 \$	4 \$	9 \$
Swaps			720	783	821	862
Options vendues			–	–	–	6
Options achetées			45	–	74	–
<b>Total des contrats de taux d'intérêt</b>			<b>767</b>	<b>784</b>	899	877
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré			546	301	1 444	2 090
Swaps de taux d'intérêt et de devises			–	779	771	760
<b>Total des contrats de change</b>			<b>546</b>	<b>1 080</b>	2 215	2 850
Produits dérivés de crédit			4	63	29	21
Autres contrats <sup>2</sup>			276	2	–	–
<b>Juste valeur – aux fins autres que de négociation</b>			<b>1 593</b>	<b>1 929</b>	3 143	3 748
<b>Total de la juste valeur</b>			<b>35 290 \$</b>	<b>35 802 \$</b>	31 594 \$	31 748 \$

<sup>1</sup> La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés liés à des activités de négociation pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 s'est élevée à 29 044 millions de dollars (positive) et à 29 808 millions de dollars (négative). Les moyennes sont calculées tous les mois.

<sup>2</sup> Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

Le risque de crédit sur les instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses engagements envers elle. La section du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit sur les dérivés et du respect de celles-ci.

Dans le tableau suivant, le coût de remplacement actuel, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers

dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque sur les dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement actuel et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada au montant nominal de référence des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application des mesures standard du risque de crédit de contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

### Risque de crédit sur les instruments financiers dérivés en fin d'exercice

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003		
	Coût de remplacement actuel <sup>1</sup>	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques	Coût de remplacement actuel <sup>1</sup>	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	34 \$	116 \$	24 \$	51 \$	223 \$	45 \$
Swaps	14 283	19 294	4 787	14 402	18 719	4 810
Options achetées	797	1 092	222	878	1 171	282
Total des contrats de taux d'intérêt	15 114	20 502	5 033	15 331	20 113	5 137
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	7 248	11 558	2 582	7 366	11 437	2 579
Swaps	1 653	2 336	665	928	1 520	465
Swaps de taux d'intérêt et de devises	5 772	11 952	2 682	4 342	9 369	2 131
Options achetées	908	1 580	341	247	748	171
Total des contrats de change	15 581	27 426	6 270	12 883	23 074	5 346
Produits dérivés de crédit	719	7 396	1 327	485	7 668	1 811
Autres contrats <sup>2</sup>	2 444	5 222	1 668	1 002	2 550	945
<b>Total des instruments financiers dérivés</b>	<b>33 858 \$</b>	<b>60 546 \$</b>	<b>14 298 \$</b>	<b>29 701 \$</b>	<b>53 405 \$</b>	<b>13 239 \$</b>
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties	21 849	32 439	8 030	20 149	28 824	7 252
	<b>12 009 \$</b>	<b>28 107 \$</b>	<b>6 268 \$</b>	<b>9 552 \$</b>	<b>24 581 \$</b>	<b>5 987 \$</b>

<sup>1</sup> Les instruments négociés en bourse et les contrats de change à terme venant à échéance dans les 14 jours sont exclus selon les lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 1 432 millions de dollars au 31 octobre 2004 (1 893 millions de dollars en 2003).

<sup>2</sup> Comprennent les dérivés d'actions et de marchandises.

NOTE 18 Passif éventuel, engagements et garanties

a) Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel qui ne figurent pas au bilan. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à fournir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues sont habituellement les mêmes que sur les prêts consentis par la Banque.

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande constituent l'assurance irrévocable que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait pas respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, ceux-ci étant garantis par les biens qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent les parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

**Instruments de crédit**

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	5 429 \$	6 275 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	691	754
Engagements de crédit		
Durée originale d'un an ou moins	29 000	32 357
Durée originale de plus d'un an	11 232	16 346
	<b>47 252 \$</b>	<b>55 732 \$</b>

De plus, la Banque a un engagement de financer des placements du portefeuille des services de banque d'affaires pour une somme de 424 millions de dollars lorsque les occasions de placement se présentent.

b) Au cours de l'exercice, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier assurera l'exploitation du réseau de guichets automatiques de la Banque pour une période de sept ans au coût projeté total de 451 millions de dollars. Les engagements minimums futurs au titre du contrat de location-acquisition des guichets automatiques s'établiront à 66 millions de dollars pour 2005, 66 millions de dollars pour 2006, 65 millions de dollars pour 2007, 59 millions de dollars pour 2008, 57 millions de dollars pour 2009 et 124 millions de dollars pour 2010 et par la suite.

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a conclu une entente avec une partie externe en vertu de laquelle cette partie fournira des services de soutien informatique et de réseau pendant sept ans pour un coût total prévu de 720 millions de dollars. Au cours de 2004, la Banque a constaté une charge de 129 millions de dollars et, en raison des prestations de services supplémentaires acquises, l'obligation résiduelle projetée s'établit à 118 millions de dollars pour 2005, 115 millions de dollars pour 2006, 110 millions de dollars pour 2007, 106 millions de dollars pour 2008, 102 millions de dollars pour 2009 et 101 millions de dollars pour 2010.

Les frais de location nets relatifs aux locaux et au matériel et mobilier imputés au bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 ont été de 539 millions de dollars (552 millions de dollars en 2003).

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux et le matériel et mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux et le matériel et mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 000 \$, sont évalués à 299 millions de dollars en 2005; 254 millions de dollars en 2006; 214 millions de dollars en 2007; 189 millions de dollars en 2008; 157 millions de dollars en 2009 et 455 millions de dollars pour 2010 et par la suite.

c) Au cours de l'exercice 2004, la Banque a ajouté 354 millions de dollars à ses provisions pour litiges éventuels. Cette somme comprend les réserves pour certaines actions relatives à Enron auxquelles la Banque est partie. Plusieurs de ces actions sont à des étapes préparatoires et, compte tenu de l'ampleur des réclamations, il y a un risque additionnel de pertes. La Banque surveillera de près sa position suivant l'évolution des actions.

En outre, la Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées à des prêts. Selon la direction, le jugement final relativement à ces poursuites, sur une base individuelle ou dans l'ensemble, n'aura qu'une incidence négligeable sur la situation financière de la Banque.

d) Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2004, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 26 milliards de dollars (20 milliards de dollars en 2003) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2004, des actifs d'une valeur comptable de 4 milliards de dollars (3 milliards de dollars en 2003) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

e) Dans le cours normal des affaires, la Banque consent des prêts de valeurs mobilières de clients non libérées, ou de ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que ces prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2004 s'élevaient à 5 milliards de dollars (4 milliards de dollars en 2003).

f) En date du 1<sup>er</sup> février 2003, la Banque a adopté de façon prospective la note d'orientation concernant la comptabilité relative aux informations à fournir sur les garanties. Une garantie s'entend d'un contrat qui peut obliger éventuellement la Banque à faire des paiements à une partie i) en raison de changements dans un sous-jacent, représentant un taux d'intérêt, un taux de change, le prix d'une valeur mobilière ou d'une marchandise, un indice de prix ou une autre variable, qui est lié à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie; ii) en raison de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) en raison du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance.

Les garanties importantes que la Banque a fournies à d'autres parties comprennent les suivantes :

#### **Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande**

Les garanties financières à première demande et les garanties de bonne fin à première demande représentent des engagements irrévocables de la Banque d'effectuer des paiements dans le cas où un client manquerait à ses obligations envers d'autres parties et elles comportent les mêmes risques de crédit, recours et exigences quant aux sûretés que les prêts consentis aux clients. En général, la durée de ces lettres de crédit ne dépasse pas quatre ans.

#### **Actifs vendus avec recours**

Relativement à la vente de certains actifs, la Banque fait habituellement des déclarations sur les actifs sous-jacents à l'égard desquels elle peut avoir une obligation de racheter les actifs ou d'indemniser l'acheteur de toute perte. En général, la durée de ces garanties ne dépasse pas trois ans.

#### **Améliorations des conditions de crédit**

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans le cas où les améliorations des conditions de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisantes. La durée de ces facilités de crédit ne dépasse pas 20 ans.

#### **Options**

Les options vendues sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre/d'acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglé en nature ou en espèces.

Les options vendues peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats d'instrument dérivé aux fins de négociation ou de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché à un sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut pas déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les limites prédéfinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut pas faire d'estimations raisonnables du montant maximal à verser éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2004, le montant notionnel total en cours des options vendues était de 139 milliards de dollars (114 milliards de dollars en 2003).

#### **Ententes d'indemnisation**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prévoit des indemnités dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions. Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnités pour les administrateurs et les dirigeants contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des demandes en litige. Étant donné la nature des ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Le tableau ci-après contient un résumé, au 31 octobre, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient devoir être versés en vertu des accords de garantie, compte non tenu des recouvrements possibles par des dispositions de recours ou des sûretés détenues ou données en garantie.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Garanties financières à première demande et garanties de bonne fin à première demande	5 429 \$	6 275 \$
Actifs vendus sans recours	1 869	1 887
Améliorations des termes de crédit	117	130
	<b>7 415 \$</b>	<b>8 292 \$</b>

**NOTE 19 Concentration du risque de crédit**

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques

économiques comparables. Leur aptitude à respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution des conditions économiques, politiques ou autres.

(en millions de dollars canadiens)	Actifs au bilan <sup>1</sup>		Instruments financiers hors bilan			
			Instruments de crédit <sup>2,3</sup>		Instruments financiers dérivés <sup>4,5</sup>	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Canada	92 %	90 %	70 %	61 %	27 %	22 %
États-unis	6	7	24	30	26	29
Royaume-Uni	1	1	3	6	8	9
Europe (hors Royaume-Uni)	–	1	–	–	29	28
Autres pays	1	1	3	3	10	12
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>
	<b>123 924 \$</b>	<b>118 058 \$</b>	<b>47 252 \$</b>	<b>55 732 \$</b>	<b>33 858 \$</b>	<b>29 701 \$</b>

<sup>1</sup> Aucun secteur d'activité n'a représenté plus de 5 % du total des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

<sup>2</sup> Au 31 octobre 2004, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel évalués à 47 252 millions de dollars (55 732 millions de dollars en 2003), y compris des engagements de crédit totalisant 41 132 millions de dollars (48 703 millions de dollars en 2003) dont le risque de crédit se répartissait comme il est indiqué ci-dessus.

<sup>3</sup> En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit au 31 octobre 2004 : institutions financières, 53 % (44 % en 2003); pétrole et gaz, 5 % (5 % en 2003) et transport routier, 5 % (5 % en 2003).

<sup>4</sup> Au 31 octobre 2004, le coût de remplacement actuel des instruments financiers dérivés s'élevait à 33 858 millions de dollars (29 701 millions de dollars en 2003). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme il est indiqué ci-dessus.

<sup>5</sup> La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 84 % du total (87 % en 2003). La deuxième plus importante concentration était auprès des gouvernements et représentait 7 % du total. Aucun autre secteur ne dépassait 3 % du total.

**NOTE 20 Information sectorielle**

Aux fins de l'information de gestion, la Banque exerce ses activités par l'entremise des unités d'exploitation suivantes : Services bancaires personnels et commerciaux, Services bancaires en gros et Gestion de patrimoine.

L'unité Services bancaires personnels et commerciaux fournit des produits et des services financiers aux consommateurs, aux petites entreprises, aux compagnies d'assurance et aux entreprises commerciales. L'unité Services bancaires en gros offre des produits et des services financiers aux grandes sociétés, aux gouvernements et aux institutions. L'unité Gestion de patrimoine procure des produits et des services de Gestion de placement à des investisseurs institutionnels et de détail.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des unités d'exploitation et sont par conséquent regroupées au sein de l'unité Siège social. L'unité Siège social comprend les activités liées au portefeuille de prêts secondaires, l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus, les charges et les impôts résiduels non répartis.

Les résultats de chaque unité reflètent les revenus, les charges, les actifs et les passifs de l'unité. Étant donné la structure complexe de la Banque, son modèle d'information de gestion fait intervenir diverses méthodes d'estimation, d'hypothèses, de répartitions et méthodes de gestion du risque pour les prix de cession interne des fonds, les revenus intersectoriels, les taux d'imposition des bénéfiques, les fonds

propres, les charges indirectes, et les cessions de coûts pour mesurer les résultats par unité d'exploitation. Les prix de cession des fonds correspondent généralement aux taux du marché. Les revenus intersectoriels sont négociés entre les unités et avoisinent la valeur fournie par l'unité qui les distribue. La charge ou l'économie d'impôt sur les bénéfiques est en général ventilée entre les unités selon un taux d'imposition prévu par la loi, et elle peut être rajustée compte tenu des éléments et des activités propres à chaque unité.

La Banque mesure et évalue le rendement de chaque unité d'après le bénéfice avant amortissement des actifs incorporels et elle indique au besoin que la mesure est avant amortissement des actifs incorporels. Par exemple, l'amortissement des actifs incorporels est sans incidence sur les revenus, mais il a un effet sur les charges. Cette mesure n'est pertinente que pour les unités Services bancaires personnels et commerciaux et Gestion de patrimoine étant donné que les unités Services bancaires en gros et Siège social n'ont pas d'attributions d'actifs incorporels.

Le revenu d'intérêts net, surtout au sein des Services bancaires en gros, est calculé en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfiques non imposables ou exonérés d'impôt tels les dividendes est rajustée (augmentée) à leur valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement selon l'équivalence fiscale est présenté dans les résultats de l'unité Services bancaires en gros et éliminé de l'unité Siège social.

**Résultat par unité d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)					
	Services bancaires personnels et commerciaux	Services bancaires en gros <sup>1, 2</sup>	Gestion de patrimoine	Siège social <sup>1, 2</sup>	Total
<b>2004</b>					
Revenu d'intérêts net	4 191 \$	1 600 \$	508 \$	(356) \$	5 943 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	373	41	–	(800)	(386)
Autres revenus	2 066	615	2 098	104	4,883
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 650	1 289	2 047	395	7 381
Bénéfice avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	2 234	885	559	153	3 831
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	747	278	191	(264)	952
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	–	–	–	92	92
<b>Bénéfice net – avant amortissement des actifs incorporels</b>	<b>1 487 \$</b>	<b>607 \$</b>	<b>368 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>2 787 \$</b>
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					477
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>					<b>2 310 \$</b>
Total de l'actif	<b>123 200 \$</b>	<b>148 100 \$</b>	<b>24 900 \$</b>	<b>14 827 \$</b>	<b>311 027 \$</b>
<b>2003</b>					
Revenu d'intérêts net	4 086 \$	1 355 \$	431 \$	(256) \$	5 616 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	460	15	–	(289)	186
Autres revenus	1 803	701	1 873	47	4 424
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 463	1 689	2 234	206	7 592
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 966	352	70	(126)	2 262
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	689	92	145	(323)	603
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	–	–	–	92	92
<b>Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels</b>	<b>1 277 \$</b>	<b>260 \$</b>	<b>(75) \$</b>	<b>105 \$</b>	<b>1 567 \$</b>
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					491
<b>Bénéfice net – comme présenté</b>					<b>1 076 \$</b>
Total de l'actif	<b>115 700 \$</b>	<b>123 400 \$</b>	<b>21 100 \$</b>	<b>13 332 \$</b>	<b>273 532 \$</b>
<b>2002</b>					
Revenu d'intérêts net	4 058 \$	1 505 \$	426 \$	(689) \$	5 300 \$
Provision pour pertes sur créances	505	2 490	–	(70)	2 925
Autres revenus	1 710	1 163	1 895	161	4 929
Frais autres que d'intérêts avant amortissement des actifs incorporels	3 501	1 235	2 080	(62)	6 754
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	1 762	(1 057)	241	(396)	550
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	648	(400)	116	(445)	(81)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	–	–	–	64	64
<b>Bénéfice net (perte nette) – avant amortissement des actifs incorporels</b>	<b>1 114 \$</b>	<b>(657) \$</b>	<b>125 \$</b>	<b>(15) \$</b>	<b>567 \$</b>
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices					634
<b>Perte nette – comme présentée</b>					<b>(67) \$</b>

<sup>1</sup> Les résultats des unités Services bancaires en gros et Siège social ont été retraités afin de tenir compte de la cession à l'unité Siège social du portefeuille de prêts secondaires.

<sup>2</sup> Le rajustement selon l'équivalence fiscale est présenté dans les résultats de l'unité Services bancaires en gros et éliminé de l'unité Siège social.

### Distribution géographique des revenus

La Banque gagne des revenus au Canada et dans d'autres pays. La présentation des résultats est fondée sur l'emplacement géographique de l'unité responsable de l'enregistrement des revenus ou des actifs.

(en millions de dollars canadiens)				
	Revenu total	Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	Bénéfice net (perte nette)	Total de l'actif
<b>2004</b>				
Canada	8 137 \$	2 110 \$	1 446 \$	216 110 \$
États-Unis	1 559	434	259	41 506
Autres pays	1 130	661	605	53 411
<b>Total</b>	<b>10 826 \$</b>	<b>3 205 \$</b>	<b>2 310 \$</b>	<b>311 027 \$</b>
<b>2003</b>				
Canada	7 381 \$	1 094 \$	761 \$	191 817 \$
États-Unis	1 588	(11)	(23)	38 222
Autres pays	1 071	407	338	43 493
<b>Total</b>	<b>10 040 \$</b>	<b>1 490 \$</b>	<b>1 076 \$</b>	<b>273 532 \$</b>
<b>2002</b>				
Canada	7 593 \$	1 072 \$	785 \$	171 562 \$
États-Unis	1 553	(1 720)	(1 137)	47 524
Autres pays	1 083	200	285	58 954
<b>Total</b>	<b>10 229 \$</b>	<b>(448) \$</b>	<b>(67) \$</b>	<b>278 040 \$</b>

NOTE

21

### Acquisitions et cessions

#### a) Acquisition de Banknorth Group Inc.

Le 26 août 2004, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente définitive visant à acquérir 51 % de Banknorth Group, Inc. («Banknorth») pour une contrepartie totale d'environ 5 milliards de dollars. La contrepartie devrait être réglée à hauteur de 60 % en espèces et à hauteur de 40 % en actions ordinaires de la Banque. Banknorth est une société ouverte dont l'actif s'élève à quelque 35 milliards de dollars. L'acquisition est conditionnelle à l'approbation des autorités de réglementation et des actionnaires de Banknorth. Si l'opération est approuvée, la clôture devrait avoir lieu en février 2005. Du 31 octobre 2004 jusqu'à la clôture de l'opération d'acquisition, la Banque est contrainte à ne déclarer ni ne verser aucun dividende extraordinaire ou supplémentaire sur son capital social et à n'apporter aucune modification à ses règlements qui pourraient avoir une incidence négative importante sur les avantages économiques de l'acquisition pour les porteurs des actions ordinaires de Banknorth.

#### b) Acquisition des activités d'assurance du Groupe Liberté Mutuelle

Le 1<sup>er</sup> avril 2004, la Banque a acquis les activités canadiennes d'assurance de dommages aux particuliers du Groupe Liberté Mutuelle établi à Boston. L'écart d'acquisition qui découle de cette acquisition s'est élevé à 43 millions de dollars.

#### c) Acquisition de succursales de la Banque Laurentienne du Canada

Le 31 octobre 2003, la Banque a conclu l'acquisition de 57 succursales de la Banque Laurentienne du Canada à l'extérieur du Québec. Le prix d'achat réglé entièrement au comptant reflète la valeur des actifs acquis moins les passifs pris en charge. Les actifs incorporels de 126 millions de dollars acquis sont amortis sur la période prévue de réalisation des avantages de cinq ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

#### d) Vente de l'entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement

Au cours de l'exercice 2002, la Banque a vendu son entreprise de tenue de comptes et de garde de fonds communs de placement et a inscrit un gain avant impôts de 40 millions de dollars.

#### e) Acquisition de Stafford et de LETCO

Le 1<sup>er</sup> mars 2002, la Banque a conclu l'acquisition de la plateforme technologique de négociation et de valeurs mobilières et des entreprises de tenue de marché d'options inscrites en bourse du groupe de sociétés Stafford (Stafford) et du groupe LETCO (LETCO). Le prix d'achat a consisté en un versement initial au comptant d'environ 428 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation de Stafford et de LETCO ont été inclus dans l'état des résultats consolidé à compter du 1<sup>er</sup> mars 2002. Comme il est indiqué à la note 5, la Banque a radié l'écart d'acquisition connexe au deuxième trimestre de l'exercice 2003.

#### f) Acquisition des actions de TD Waterhouse

Le 26 novembre 2001, la Banque a réalisé l'acquisition des actions ordinaires en circulation de TD Waterhouse Group, Inc. (TD Waterhouse) qu'elle ne détenait pas pour une contrepartie totale d'environ 605 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est élevé à 233 millions de dollars. Le 1<sup>er</sup> novembre 2001, la Banque a émis environ 11 millions d'actions ordinaires pour un produit au comptant de 400 millions de dollars afin de financer partiellement l'opération.

#### g) Acquisition de R.J. Thompson Holdings Inc.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2001, TD Waterhouse a acquis R.J. Thompson Holdings, Inc. (RJT), société de courtage à accès direct, pour une contrepartie au comptant totale de 122 millions de dollars. L'écart d'acquisition s'est établi à 120 millions de dollars. Les résultats de RJT ont été inclus dans l'état des résultats consolidé à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2001. En outre, des paiements conditionnels jusqu'à concurrence de 24 millions de dollars sur le prix d'acquisition devaient être effectués au moment de l'atteinte de certains résultats. Au cours du quatrième trimestre de 2002, un montant de 8 millions de dollars a été versé relativement aux paiements conditionnels sur le prix d'acquisition et, au premier trimestre de 2003, un paiement additionnel de 14 millions de dollars pour satisfaire aux exigences de paiements conditionnels sur le prix d'acquisition en vertu de la convention d'achat. Ces paiements se rapportaient à des actifs incorporels à durée d'utilisation limitée qui sont amortis de manière linéaire sur la durée prévue des avantages, soit trois ans.

## NOTE 22 Coûts de restructuration

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a annoncé une restructuration du volet international de son unité de gestion de patrimoine. La réduction du volume des activités de courtage à escompte à l'échelle mondiale a entraîné une capacité excédentaire, qui a influé sur la capacité de la Banque de gérer de façon rentable un modèle de courtage mondial. La Banque a constaté des coûts de restructuration avant impôts totalisant 26 millions de dollars, dont 21 millions de dollars au deuxième trimestre et 5 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2003. La restructuration était achevée à la fin du troisième trimestre de l'exercice 2003. Sur les 26 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts, 7 millions de dollars sont liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 19 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportent à des dépréciations de coûts liés au développement de logiciels et de systèmes.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2003, la Banque a aussi annoncé la restructuration du secteur américain de négociation d'options sur actions des Services bancaires en gros. La baisse spectaculaire des marges et des volumes a été très néfaste pour ce secteur. Par conséquent, la Banque a conclu devoir procéder à un changement majeur de stratégie et se centrer uniquement sur

l'équipe de négociation d'options sur actions centralisée à Chicago. La Banque a donc constaté un total de 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôts au deuxième trimestre de l'exercice 2003. Sur les 72 millions de dollars de coûts de restructuration avant impôt, 31 millions de dollars ont trait aux indemnités de cessation d'emploi et frais de soutien aux employés; 10 millions de dollars sont liés à la résiliation de baux et autres dépenses d'occupation de locaux, et les 31 millions de dollars restants des coûts de restructuration se rapportent à des dépenses diverses et à des réserves de revenus découlant directement de la restructuration. Les 31 millions de dollars pour les indemnités de cessation d'emploi et frais de soutien aux employés tiennent compte des coûts liés à la suppression d'environ 104 postes aux États-Unis et de 24 postes en Europe. La Banque a annulé 7 millions de dollars de frais de restructuration et elle a presque achevé la restructuration au cours de l'exercice 2004.

Au 31 octobre 2004, le total du solde inutilisé des coûts de restructuration de 7 millions de dollars (19 millions de dollars en 2003) présenté dans le tableau suivant a été inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)	2004					2003
	Ressources humaines	Biens immobiliers	Technologie	Autres	Total	Total
Solde en début d'exercice	3 \$	9 \$	1 \$	6 \$	19 \$	36 \$
Coûts de restructuration engagés (annulés) au cours de l'exercice						
Services bancaires en gros <sup>1</sup>	(2)	–	–	(5)	(7)	72
Gestion de patrimoine	–	–	–	–	–	26
Montant utilisé au cours de l'exercice						
Services bancaires personnels et commerciaux	–	–	–	–	–	28
Services bancaires en gros	1	1	1	1	4	62
Gestion de patrimoine	–	1	–	–	1	25
Solde en fin d'exercice	– \$	7 \$	– \$	– \$	7 \$	19 \$

<sup>1</sup> Comprend des réserves de revenus de 6 millions de dollars liées directement à la restructuration.

## NOTE 23 Bénéfice (perte) par action ordinaire

Le bénéfice (la perte) de base et dilué(e) par action ordinaire aux 31 octobre se présentait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Bénéfice (perte) de base par action ordinaire</b>			
Bénéfice net (perte nette)	2 310 \$	1 076 \$	(67) \$
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 232	989	(160)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	654,5	649,8	641,0
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$
<b>Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire</b>			
Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires	2 232 \$	989 \$	(160) \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	654,5	649,8	641,0
Options sur actions potentiellement exerçables comme déterminé selon la méthode du rachat d'actions <sup>1</sup> (en millions)	4,9	4,1	5,9
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	659,4	653,9	646,9
Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire <sup>2</sup>	3,39 \$	1,51 \$	(0,25) \$

<sup>1</sup> Pour 2004, toutes les options en cours ont été prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire étant donné que le prix d'exercice des options était inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2003, le calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action ordinaire n'a pas tenu compte de la moyenne pondérée de 10 908 010 options sur actions en cours à un prix d'exercice pondéré de 39,40 \$ (7 944 584 options à 40,14 \$ en 2002), puisque le prix d'exercice des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

<sup>2</sup> Étant donné que l'incidence des options sur actions pouvant potentiellement être exercées sur le bénéfice (la perte) par action ordinaire était antidilutive, pour 2002 le bénéfice (la perte) de base par action ordinaire et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action ordinaire sont demeurés les mêmes.

**NOTE 24 Rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis**

Les conventions comptables suivies par la Banque, y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, sont conformes aux PCGR du Canada.

Les principaux écarts entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis sont décrits ci-après.

**Bénéfice net (perte nette)**

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR du Canada	<b>2 310 \$</b>	1 076 \$	(67) \$
Rémunération à base d'actions <sup>a</sup>	–	–	98
Avantages sociaux futurs <sup>b</sup>	<b>(3)</b>	(11)	(14)
Coûts de restructuration <sup>c</sup>	–	(28)	(165)
Entités à détenteurs de droits variables <sup>d</sup>	<b>(17)</b>	(16)	(25)
Valeurs mobilières susceptibles de vente <sup>e</sup>	<b>2</b>	128	(119)
Instruments dérivés et activités de couverture <sup>f</sup>	<b>(475)</b>	142	192
Garanties <sup>g</sup>	<b>(13)</b>	(20)	–
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations <sup>h</sup>	<b>(6)</b>	(30)	–
Divers	<b>(10)</b>	–	–
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices compte tenu des éléments présentés plus haut <sup>i</sup>	<b>118</b>	(56)	28
Part des actionnaires sans contrôle dans Société d'investissement hypothécaire TD <sup>j</sup>	<b>(25)</b>	(23)	(23)
<b>Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>1 881</b>	1 162	(95)
Dividendes sur actions privilégiées	<b>53</b>	64	70
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires selon les PCGR des États-Unis</b>	<b>1 828 \$</b>	1 098 \$	(165) \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)			
Nombre de base – PCGR des États-Unis	<b>654,5</b>	649,8	641,0
– PCGR du Canada	<b>654,5</b>	649,8	641,0
Nombre dilué – PCGR des États-Unis	<b>659,4</b>	653,9	646,9
– PCGR du Canada	<b>659,4</b>	653,9	646,9
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire – PCGR des États-Unis	<b>2,79 \$</b>	1,69 \$	(0,26) \$
– PCGR du Canada	<b>3,41</b>	1,52	(0,25)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire – PCGR des États-Unis	<b>2,77 \$</b>	1,68 \$	(0,26) \$
– PCGR du Canada	<b>3,39</b>	1,51	(0,25)

**États du résultat étendu consolidés**

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Bénéfice net (perte nette) selon les PCGR des États-Unis	<b>1 881 \$</b>	1 162 \$	(95) \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation nette des gains et pertes latents sur les valeurs mobilières susceptibles de vente <sup>1</sup>	<b>16</b>	16	(226)
Reclassement dans les revenus des valeurs mobilières susceptibles de vente <sup>2</sup>	<b>5</b>	(78)	75
Variation des gains et pertes latents à la conversion de monnaies étrangères <sup>3,7</sup>	<b>(91)</b>	(548)	(32)
Variation des gains et pertes sur les instruments dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie <sup>4</sup>	<b>141</b>	126	180
Reclassement dans les revenus des gains et pertes sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>5</sup>	<b>40</b>	46	21
Ajustement minimum du passif découlant du régime de retraite <sup>6</sup>	<b>(5)</b>	114	(114)
<b>Résultat étendu</b>	<b>1 987 \$</b>	838 \$	(191) \$

<sup>1</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 31 millions de dollars (7 millions de dollars en 2003; (157) millions de dollars en 2002).

<sup>2</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 2 millions de dollars ((45) millions de dollars en 2003; 48 millions de dollars en 2002).

<sup>3</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 400 millions de dollars (481 millions de dollars en 2003; 65 millions de dollars en 2002).

<sup>4</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 76 millions de dollars (72 millions de dollars en 2003; 114 millions de dollars en 2002).

<sup>5</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de 21 millions de dollars (27 millions de dollars en 2003; 15 millions de dollars en 2002).

<sup>6</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices (économie) de (2) millions de dollars (72 millions de dollars en 2003; (72) millions de dollars en 2002).

<sup>7</sup> L'exercice 2004 comprend un montant de 659 millions de dollars (971 millions de dollars en 2003; 90 millions de dollars en 2002) au titre des gains (pertes) après impôts se rapportant aux couvertures des placements de la Banque dans des établissements étrangers.

**Bilans consolidés condensés**

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2004			2003		
	PCGR du Canada	Ajustements	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Ajustements	PCGR des États-Unis
<b>Actifs</b>						
Liquidités et autres <sup>d</sup>	<b>9 038 \$</b>	<b>297 \$</b>	<b>9 335 \$</b>	7 719 \$	– \$	7 719 \$
Valeurs mobilières						
Compte de placement <sup>e</sup>	<b>31 387</b>	<b>3 917</b>	<b>35 304</b>	24 775	1 844	26 619
Compte de négociation <sup>d</sup>	<b>66 893</b>	<b>216</b>	<b>67 109</b>	54 890	195	55 085
Valeurs mobilières prises en pension	<b>21 888</b>	–	<b>21 888</b>	17 475	–	17 475
Prêts (montant net) <sup>d</sup>	<b>123 924</b>	<b>46</b>	<b>123 970</b>	118 058	3 996	122 054
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché <sup>f</sup>	<b>33 697</b>	<b>1 827</b>	<b>35 524</b>	28 451	3 732	32 183
Écart d'acquisition <sup>b, c</sup>	<b>2 225</b>	<b>64</b>	<b>2 289</b>	2 263	64	2 327
Actifs incorporels <sup>b</sup>	<b>2 144</b>	<b>33</b>	<b>2 177</b>	2 737	34	2 771
Autres actifs <sup>b, d, f, h</sup>	<b>19 831</b>	<b>67</b>	<b>19 898</b>	17 164	42	17 206
<b>Total de l'actif</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>6 467 \$</b>	<b>317 494 \$</b>	273 532 \$	9 907 \$	283 439 \$
<b>Passif</b>						
Dépôts <sup>d</sup>	<b>206 893 \$</b>	<b>350 \$</b>	<b>207 243 \$</b>	182 880 \$	– \$	182 880 \$
Réévaluation des instruments dérivés à la valeur du marché <sup>f</sup>	<b>33 873</b>	<b>1 138</b>	<b>35 011</b>	28 000	4 006	32 006
Autres passifs <sup>b, c, d, e, f, g, h</sup>	<b>49 389</b>	<b>4 662</b>	<b>54 051</b>	42 404	1 003	43 407
Effets subordonnés, débentures et autres titres de créance <sup>d</sup>	<b>5 644</b>	<b>82</b>	<b>5 726</b>	5 887	4 224	10 111
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales <sup>d, i</sup>	<b>1 250</b>	<b>118</b>	<b>1 368</b>	1 250	350	1 600
Total du passif	<b>297 049</b>	<b>6 350</b>	<b>303 399</b>	260 421	9 583	270 004
<b>Avoir des actionnaires</b>						
Actions privilégiées <sup>j</sup>	<b>1 310</b>	<b>(350)</b>	<b>960</b>	1 535	(350)	1 185
Actions ordinaires <sup>a</sup>	<b>3 373</b>	<b>37</b>	<b>3 410</b>	3 179	17	3 196
Surplus d'apport <sup>a</sup>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>22</b>	9	22	31
Gain ou perte de change <sup>k</sup>	<b>(265)</b>	<b>265</b>	–	(130)	174	44
Bénéfices non répartis <sup>a, b, c, d, e, f, g, h</sup>	<b>9 540</b>	<b>(155)</b>	<b>9 385</b>	8 518	249	8 767
Autres éléments accumulés du résultat étendu						
Gains nets latents sur les valeurs mobilières susceptibles de vente <sup>e</sup>	–	<b>327</b>	<b>327</b>	–	306	306
Gain ou perte de change <sup>k</sup>	–	<b>(265)</b>	<b>(265)</b>	–	(174)	(174)
Instruments dérivés <sup>f</sup>	–	<b>261</b>	<b>261</b>	–	80	80
Ajustement minimum du passif découlant du régime de retraite <sup>d</sup>	–	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>	–	–	–
Total de l'avoir des actionnaires	<b>13 978</b>	<b>117</b>	<b>14 095</b>	13 111	324	13 435
<b>Total du passif et de l'avoir   des actionnaires</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>6 467 \$</b>	<b>317 494 \$</b>	273 532 \$	9 907 \$	283 439 \$

**a) Rémunérations à base d'actions**

Jusqu'au 5 octobre 2002, en vertu du régime d'options sur actions des employés de la Banque, les détenteurs d'options pouvaient choisir de recevoir, au titre d'une option, un montant au comptant égal à sa valeur intrinsèque, soit l'excédent de la valeur marchande de l'action sur le prix d'exercice de l'option à la date d'exercice. Dans le cadre de la comptabilisation de ces options sur actions, les PCGR des États-Unis exigent que la variation annuelle de la valeur intrinsèque des options soit passée en charges. Pour les options qui n'ont pas été entièrement acquises, la variation de la valeur intrinsèque est amortie sur la période d'acquisition restante. Selon les PCGR du Canada alors en vigueur, aucune charge n'était enregistrée, et les paiements au comptant aux détenteurs d'options étaient imputés aux bénéfices non répartis, déduction faite des impôts. Par conséquent, le bénéfice selon les PCGR des États-Unis a été augmenté de 60 millions de dollars à la suite de la diminution de la valeur intrinsèque au cours de cette période. Depuis le 6 octobre 2002, le régime a été modifié de sorte que les nouvelles options attribuées et toutes les options en cours ne peuvent être réglées qu'en actions. Aux fins des PCGR des États-Unis, la charge à payer de 39 millions de dollars après impôts pour les options sur actions a donc été reclassée dans les fonds propres en date du 6 octobre 2002. À compter de l'exercice 2003, la Banque a passé en charges les attributions d'options sur actions tant

aux fins des PCGR du Canada qu'aux fins des PCGR des États-Unis selon la méthode de la juste valeur. Le seul écart qui demeure entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis a trait à l'annulation de la charge à payer qui est reclassée dans les fonds propres pour les options exercées ou frappées d'extinction qui étaient en cours au 6 octobre 2002.

**b) Avantages sociaux futurs**

Selon les PCGR du Canada, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs au cours de l'exercice 2001 de manière rétroactive et sans retraitement. La norme canadienne exige la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Les anciens PCGR du Canada permettaient que les avantages autres que les prestations de retraite soient passés en charges à mesure qu'ils étaient payés. Les PCGR des États-Unis exigent également la méthode de la comptabilité d'exercice pour la comptabilisation des avantages sociaux futurs. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a adopté la norme sur les avantages sociaux futurs de manière prospective. Par conséquent, les écarts entre les PCGR du Canada et des États-Unis demeurent, et les effets de la transition seront amortis sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité du groupe d'employés aux fins des PCGR des États-Unis.

Les PCGR des États-Unis requièrent également la comptabilisation d'un passif minimum additionnel si les obligations au titre des prestations constituées sont supérieures à la juste valeur de l'actif du régime. Les PCGR du Canada ne comportent pas une telle exigence. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque a comptabilisé au bilan consolidé les montants indiqués dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Charge de retraite payée d'avance (passif au titre des prestations constituées)	180 \$	187 \$
Actifs incorporels	33	34
Autres éléments accumulés du résultat étendu avant impôts sur les bénéficiaires	7	–
Montant net comptabilisé	220 \$	221 \$

**c) Coûts de restructuration**

Selon les anciens PCGR du Canada, les coûts de restructuration engagés par la Banque à l'égard d'une société acquise pouvaient être comptabilisés à titre de passif, à condition qu'un plan de restructuration faisant état de toutes les principales mesures devant être prises ait été approuvé par les membres de la direction qui en ont le pouvoir et qu'il soit peu probable que des changements importants soient apportés au plan. Selon les PCGR des États-Unis et des PCGR du Canada actuels, les coûts de restructuration liés à une société acquise doivent être inclus à titre de passif dans la répartition du prix d'achat, ce qui entraîne une augmentation de l'écart d'acquisition. Les PCGR des États-Unis et les PCGR du Canada actuels exigent également que tous les coûts de restructuration soient engagés dans l'année qui suit l'approbation d'un plan de restructuration par la direction et que tous les employés devant être mis à pied soient avisés des arrangements d'indemnisation de cessation d'emploi. Aucun coût de restructuration n'a été engagé en 2004. Toutefois, selon les PCGR des États-Unis, des coûts de restructuration de 126 millions de dollars avant impôts ont été constatés au cours de l'exercice 2003 et pour un montant de 165 millions de dollars avant impôts en 2002. Les coûts de restructuration comptabilisés selon les PCGR du Canada se sont établis à 98 millions de dollars avant impôts au cours de l'exercice 2003 et à néant en 2002.

**d) Entités à détenteurs de droits variables**

Selon les PCGR du Canada actuels et des États-Unis, les gains sur titrisations de prêts doivent être constatés immédiatement dans les résultats. Les anciens PCGR du Canada exigeaient que ces gains ne soient constatés qu'à leur date d'encaissement.

En date du 31 janvier 2004, la Banque a adopté de façon prospective la nouvelle interprétation américaine sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables. Selon cette interprétation, la Banque doit désigner les entités à détenteurs de droits variables dans lesquelles elle détient un droit, déterminer si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, les consolider. À compter de l'exercice 2001, la Banque a adopté la norme comptable américaine relative à la cession et à la gestion des actifs financiers et à l'extinction des passifs. La principale retombée de cette norme américaine a été de rendre obligatoire la consolidation de certaines entités lorsqu'une entité est considérée comme un vendeur unique et que soit ses activités ne sont pas assez restreintes ou que ses placements en actions d'autres sociétés représentent moins de 3 % de son portefeuille. Selon les PCGR actuels du Canada, la consolidation de ces entités n'est obligatoire que si la Banque s'en approprie presque tous les risques et avantages résiduels.

Pour l'exercice 2003, la Banque a été tenue, selon les PCGR des États-Unis, de consolider des emprunts de 4 milliards de dollars et des billets subordonnés des débiteurs et d'autres titres d'emprunt de 4 milliards de dollars. Aucun ajustement équivalent n'a dû être fait pour 2004 selon les PCGR des États-Unis étant donné que la Banque n'était pas considérée comme le principal bénéficiaire d'une entité à détenteurs de droits variables importante. Par contre, au 31 octobre 2004, la Banque détenait des droits variables importants dans des entités à détenteurs de droits variables dont elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire. Dans le premier cas, il s'agit de conduits à plusieurs vendeurs que la Banque a créés au cours des exercices 1993, 1998, 1999 et 2000, avec des actifs totalisant 8 milliards de dollars. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, l'exposition maximale éventuelle de la Banque pour ces conduits était de 8 milliards de dollars au 31 décembre 2004 (en cas d'anomalie générale du marché, seules les liquidités serviront à éponger une perte).

Dans le second cas, il s'agit d'un conduit à vendeur exclusif que la Banque a créé au cours de l'exercice 2000 au moyen d'actifs de 3 milliards de dollars. Bien que la probabilité de perte soit négligeable, l'exposition maximale éventuelle de la Banque pour ce conduit atteignait 3 milliards de dollars au 31 octobre 2004 (en cas d'anomalie générale du marché, seules les liquidités serviront à éponger une perte).

La Banque conclut également des opérations structurées pour le compte de clients. Depuis l'exercice 2001, la Banque vend des actifs de négociation à certains conduits à plusieurs vendeurs gérés par des tiers afin d'obtenir des fonds de manière économique et de gérer son capital réglementaire. Dans le cadre de ces opérations, la Banque maintient son exposition à l'égard des actifs, qu'elle couvre par des contrats de dérivés exécutés avec les conduits. L'exposition maximale de la Banque pour l'entité se limite à la valeur nominale de 3 milliards de dollars des actifs en cause vendus.

**e) Valeurs mobilières susceptibles de vente**

Selon les PCGR des États-Unis, la Banque classe les valeurs du compte de placement dans les valeurs mobilières soit «susceptibles de vente», soit «détenues jusqu'à l'échéance», et elle présente les valeurs mobilières susceptibles de vente à leur juste valeur estimative au bilan consolidé. Les plus- ou moins-values latentes découlant de la variation de la juste valeur des valeurs mobilières susceptibles de vente sont inscrites, déduction faite des impôts sur les bénéficiaires, dans les autres éléments du résultat étendu. Les baisses autres que temporaires de la juste valeur sont comptabilisées en transférant la moins-value latente des autres éléments du résultat étendu à l'état des résultats consolidés. Aux fins des PCGR des États-Unis, la Banque comptabilise la majorité des valeurs du compte de placement dans la catégorie «susceptibles de vente». Selon les PCGR du Canada, les valeurs du compte de placement sont comptabilisées au coût ou au coût non amorti, et les dépréciations autres que temporaires sont constatées selon la valeur de réalisation nette prévue.

En outre, selon les PCGR des États-Unis, certaines garanties autres qu'en espèces reçues pour des opérations de prêt de valeurs mobilières sont comptabilisées comme un actif, et un passif est inscrit relativement à l'obligation de remettre la garantie. Selon les PCGR du Canada, la garantie autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé.

**f) Instruments dérivés et activités de couverture**

Les PCGR des États-Unis exigent que tous les instruments dérivés soient présentés au bilan consolidé à leur juste valeur et que les variations de la juste valeur des instruments dérivés qui ne sont pas des couvertures soient présentées à l'état des résultats consolidés. Les PCGR des États-Unis fournissent des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris la mesure de l'inefficacité des couvertures, les restrictions à l'égard des stratégies de couverture et les opérations de couverture visant les instruments dérivés intersociétés. Dans le cas des couvertures de juste valeur, la Banque couvre les variations de la juste valeur des actifs, passifs ou engagements fermes, alors que les variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées dans les résultats. En ce qui concerne les couvertures de flux de trésorerie, la Banque couvre les fluctuations des flux de trésorerie liés aux actifs, passifs ou opérations prévues à taux variable, alors que la tranche efficace des couvertures des variations de la juste valeur des instruments dérivés est constatée dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient enregistrés dans les résultats. Pour l'exercice 2004, les gains nets (pertes nettes) reporté(s) sur les instruments dérivés de 90 millions de dollars (27 millions de dollars en 2003; (68) millions de dollars en 2002) inclus(es) dans les autres éléments du résultat étendu devraient être reclassé(s) dans le bénéfice pour les douze prochains mois. Les couvertures de flux de trésorerie comprennent également les couvertures de certaines opérations prévues jusqu'à concurrence de 21 ans, bien qu'une grande partie soit de moins de deux ans. La tranche inefficace des couvertures des variations de la juste valeur des instruments dérivés est immédiatement comptabilisée dans les résultats. Pour l'exercice 2004, selon les PCGR des États-Unis, la Banque a constaté des gains (pertes) avant impôts de néant ((19) millions de dollars en 2003; 3 millions de dollars en 2002) se rapportant à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie.

Selon les anciens PCGR du Canada, la Banque constatait uniquement les dérivés utilisés dans le cadre d'activités de négociation à la juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur étaient incluses dans les résultats. Cependant, comme il est indiqué à la note 1, la Banque a adopté prospectivement, en date du 1<sup>er</sup> novembre 2003, la note d'orientation de l'ICCA concernant la comptabilité relative aux relations de couverture. D'après cette note d'orientation, les dérivés autres que de négociation dont les relations

de couverture sont inefficaces ou dont les couvertures n'ont pas été désignées dans le cadre d'une relation de couverture, ont été comptabilisés à leur juste valeur.

Au cours de l'exercice 2004, la majeure partie de l'ajustement du résultat net au titre des instruments dérivés et des activités de couverture est attribuable à l'obtention par la Banque d'une couverture sur la partie au comptant du prix d'achat pour l'acquisition proposée de Banknorth. Selon les PCGR des États-Unis, la couverture pour l'acquisition proposée de Banknorth n'est pas admissible comme opération couverte en vertu d'une couverture de flux de trésorerie étant donné que l'acquisition prévue suppose un regroupement d'entreprises. Par conséquent, les variations de la juste valeur du dérivé ont été constatées dans le résultat net selon les PCGR des États-Unis. Par contre, selon les PCGR du Canada, l'opération prévue est admissible à la comptabilité de couverture étant donné qu'elle constitue une couverture contre le risque de change.

#### g) Garanties

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a adopté l'interprétation américaine quant aux exigences relatives à la comptabilisation et aux informations à fournir dans le cas des garanties, y compris les garanties indirectes de prêts consentis à des tiers. Par conséquent, aux fins des PCGR des États-Unis, le passif initial pour les obligations prises en charge relativement à une garantie émise ou modifiée après le 31 décembre 2002 est constaté à sa juste valeur au bilan consolidé. Le montant total du passif à court terme inscrit au bilan consolidé s'est élevé à 33 millions de dollars en 2004 (20 millions de dollars en 2003) aux fins des PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, un passif n'est pas constaté à l'émission d'une garantie.

#### h) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Au cours de l'exercice 2003, la Banque a adopté de façon prospective la norme comptable américaine relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à long terme. La norme exige de constater à la juste valeur un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation dans la période au cours de laquelle ce passif est engagé. La compensation du passif est capita-

lisée comme partie de la valeur comptable de l'immobilisation. Les PCGR du Canada actuels ne comportent pas d'exigences similaires. L'incidence cumulative de cette modification de convention comptable sur les exercices antérieurs s'est traduite par une charge de 15 millions de dollars aux résultats de l'exercice 2003, après impôts, soit une incidence de 0,02 \$ sur le résultat de base et le résultat dilué par action. L'application de cette norme s'est traduite par une charge de 4 millions de dollars, après impôts, pour l'exercice 2003. La charge s'est élevée à 4 millions de dollars, après impôts, en 2004. Au 31 octobre 2004, la Banque a constaté un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations relativement à des améliorations locatives capitalisées de 57 millions de dollars (53 millions de dollars en 2003) aux fins des PCGR des États-Unis.

#### i) Impôts sur les bénéfices futurs

Selon les PCGR du Canada, l'incidence des réductions des taux d'imposition est constatée lorsque ces dernières sont considérées comme pratiquement en vigueur. Selon les PCGR des États-Unis, les modifications des taux d'imposition n'ont pas d'incidence sur la mesure des soldes d'impôt tant qu'elles n'ont pas force de loi.

#### j) Part des actionnaires sans contrôle

Selon les PCGR des États-Unis, les actions privilégiées de Société d'investissement hypothécaire TD, une filiale de la Banque, sont présentées à titre de part des actionnaires sans contrôle au bilan consolidé, et le bénéfice net applicable à la part des actionnaires sans contrôle est présenté séparément à l'état des résultats consolidé. Selon les PCGR du Canada, ces actions privilégiées sont incluses dans le total des actions privilégiées présenté au bilan consolidé.

#### k) Gain ou perte de change

Selon les PCGR des États-Unis, les gains ou pertes de change se rapportant aux filiales dont la monnaie d'exploitation n'est pas le dollar canadien doivent être présentés, déduction faite des impôts, dans les autres éléments du résultat étendu. Selon les PCGR du Canada, la Banque présente les gains ou pertes de change dans un poste distinct de l'avoir des actionnaires.

NOTE

25

### Opérations entre apparentés

La Banque consent des prêts à ses cadres et à ses administrateurs ainsi qu'à leurs sociétés apparentées. Les prêts aux administrateurs et à certains cadres sont assortis des conditions couramment établies sur le marché. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003
Prêts hypothécaires résidentiels	2 \$	3 \$
Prêts à la consommation et autres prêts personnels	5	9
Entreprises	280	378
Total	287 \$	390 \$

NOTE

26

### Futures modifications comptables

#### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le Conseil des normes comptables du Canada a publié la mise à jour d'une note d'orientation en comptabilité concernant la consolidation des entités à détenteurs de droits variables afin d'harmoniser celle-ci avec l'interprétation récemment modifiée du Financial Accounting Standards Board des États-Unis. La Banque appliquera la note d'orientation modifiée à compter de l'exercice 2005. Comme principale incidence de l'adoption de la note, la Banque cessera de consolider l'une de ses structures de capital innovatrices, soit les titres de série 2012 de Fiducie de capital TD, qui représente 350 millions de dollars du capital de première catégorie. Bien que la Banque ait le contrôle des voix, elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire en vertu des règles visant les entités à détenteurs de droits variables. Aux fins du capital réglementaire, les structures de capital innovatrices de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés. La note 24, qui porte sur le rapprochement des PCGR du Canada et des États-Unis, fournit des informations détaillées sur l'adoption de l'interprétation des États-Unis.

#### Passifs et capitaux propres

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié une mise à jour de sa norme comptable intitulée « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » que la Banque appliquera à compter de l'exercice 2005. Par suite de ces modifications, la Banque devra reclasser ses actions privilégiées existantes et ses fonds propres de première catégorie innovateurs à titre de passifs. Par conséquent, les dividendes sur actions privilégiées de la Banque seront présentés comme des frais d'intérêts et les résultats attribuables aux actions ordinaires ne seront pas touchés. Aux fins du capital réglementaire, les instruments de capitaux propres existants de la Banque bénéficient d'une règle de droit acquis adoptée par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, et les ratios de fonds propres de la Banque ne sont pas touchés.

#### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

En 2003, l'ICCA a publié une norme comptable sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations que la Banque appliquera à compter de l'exercice 2005. La norme, qui harmonise les PCGR du

Canada avec les PCGR des États-Unis actuels, exige qu'un passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation à long terme soit comptabilisé à la juste valeur dans la période au cours de laquelle l'obligation est constatée.

**Comptabilisation pour les services de banque d'affaires**

Au cours de 2003, le Conseil des normes comptables du Canada a modifié sa norme comptable relativement aux filiales afin que ne puisse plus être considérée comme un placement temporaire une entreprise que l'on acquiert dans l'intention manifeste de la céder dans un avenir prévisible. Par conséquent, à compter de l'exercice 2005, la Banque commencera à comptabiliser à la valeur de consolidation les placements détenus dans le portefeuille des services de banque d'affaires s'ils sont importants. La Banque ne prévoit pas actuellement que cette modification comptable aura une incidence importante sur le bénéfice net.

**Instruments financiers, couvertures et résultat étendu**

L'ICCA a publié deux projets de normes intitulés «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» et «Couvertures» ainsi qu'une nouvelle norme comptable sur le résultat étendu. Ces PCGR, harmonisés en grande partie avec les PCGR des États-Unis, seront appliqués par la Banque à compter du premier trimestre de l'exercice 2007. L'incidence principale de ces normes est décrite ci-dessous.

Le résultat étendu sera présenté comme poste distinct des capitaux propres et un nouvel état intitulé «État du résultat étendu» sera ajouté au jeu d'états financiers de base de la Banque. Le résultat étendu comprend les gains ou pertes latents sur les valeurs mobilières susceptibles de vente, les gains ou pertes de change et les instruments dérivés désignés comme couverture du flux de trésorerie, déduction faite des impôts.

Les actifs financiers devront être classés comme «susceptibles de vente», «détenus jusqu'à l'échéance» ou «aux fins de négociation». Seuls les instruments à échéance fixe que la Banque entend conserver jusqu'à l'échéance et qu'elle a la capacité de conserver jusque-là seront comptabilisés à leur coût après amortissement. Les actifs aux fins de négociation continueront d'être comptabilisés à leur juste valeur, de même que les gains et pertes latents et réalisés, dans le bénéfice net. Les autres actifs seront classés comme «susceptibles de vente» et seront évalués à leur juste valeur. Ces actifs ainsi que les gains et les pertes latents seront comptabilisés sous le poste Résultat étendu.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, qui consiste pour la Banque à couvrir les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des engagements fermes, la variation de valeur des dérivés et des éléments couverts sera comptabilisée dans les résultats. Dans le cas des couvertures du flux monétaire, qui consiste pour la Banque à couvrir la variation du flux monétaire lié aux actifs, aux passifs et aux opérations prévues à taux variable, la tranche efficace de la couverture des variations de la juste valeur des instruments dérivés sera comptabilisée dans le résultat étendu jusqu'à ce que les éléments couverts soient constatés dans les résultats.

**Sociétés de placement**

L'ICCA a publié une note d'orientation en comptabilité concernant les sociétés de placement qui exige que les sociétés de placement comptabilisent tous leurs placements à la juste valeur. La note d'orientation définit les critères permettant de déterminer si une entreprise est une société de placement et fournit des directives quant aux circonstances où la société mère d'une société de placement ou l'investisseur qui comptabilise sa participation dans une société de placement à la valeur de consolidation doit comptabiliser les placements de la société de placement à leur juste valeur. L'incidence de cette note d'orientation en comptabilité est négligeable pour la Banque.

**PRINCIPALES FILIALES**

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2004	
	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
<b>Filiales canadiennes</b>		
Banque des Premières Nations du Canada (89 %)	Walpole Island, Canada	8 \$
Commercial Mortgage Operations Company of Canada	Toronto, Canada	50
Fiducie de capital TD	Toronto, Canada	360
Fiducie de capital TD II	Toronto, Canada	2
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto, Canada	169
Groupe TD Capital Limitée	Toronto, Canada	147
L'Assurance Financière CT	Toronto, Canada	12
Meloche Monnex Inc. La Sécurité Nationale, compagnie d'assurance Primum compagnie d'assurance TD, Compagnie d'Assurance générale	Montréal, Canada Montréal, Canada Toronto, Canada Toronto, Canada	331
Société de financement de placements TD TD MarketSite Inc.	Toronto, Canada Toronto, Canada	16
Services d'investissement TD Inc.	Toronto, Canada	223
Société d'hypothèques TD Hypothèques Trustco Canada Canada Trustco International Limited La Société Canada Trust TD Waterhouse Bank N.V. Truscan Property Corporation Société d'Hypothèques Pacifique TD	Toronto, Canada London, Canada Bridgetown, Barbade Toronto, Canada Amsterdam, Pays-Bas Toronto, Canada Toronto, Canada	7 098
Société d'investissement hypothécaire TD	Calgary, Canada	88
TD Capital Canadian Private Equity Partners Ltd.	Toronto, Canada	–
TD Capital Funds Management Ltd.	Toronto, Canada	–
TD Investment Management Inc.	Toronto, Canada	–
TD Nordique Inc.	Vancouver, Canada	1 087
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	Toronto, Canada	58
TD Realty Limited	Toronto, Canada	24
TD Timberlane Investments Limited	Vancouver, Canada	587
Toronto Dominion, Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	18
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto, Canada	129
1390018 Ontario Limited	Toronto, Canada	49

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Banque des Premières

Nations du Canada, de Fiducie de capital TD, de Fiducie de capital TD II et de Société d'investissement hypothécaire TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

## PRINCIPALES FILIALES

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2004	
	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
<b>Filiales américaines</b>		
TD North America Limited Partnership	Delaware, États-Unis	556 \$
TD Waterhouse Group, Inc.	New York, États-Unis	2 325
CTUSA, Inc.	New Jersey, États-Unis	
TD Bank USA, F.S.B.	New Jersey, États-Unis	
Drewmark, Inc.	New York, États-Unis	
R.J. Thompson Holdings, Inc.	New York, États-Unis	
National Investor Services Corp.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Advertising, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Advisory Services, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Asset Management, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Bank, N.A.	New Jersey, États-Unis	
Waterhouse Mortgage Services, Inc.	New Jersey, États-Unis	
TD Waterhouse Canada Inc.	Toronto, Canada	
TD Waterhouse Capital Markets, Inc.	New Jersey, États-Unis	
TD Waterhouse European Acquisition Corporation	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Investor Services, Inc.	New York, États-Unis	
TD Waterhouse Canadian Call Center Inc.	Toronto, Canada	
TD Waterhouse Technology Services, Inc.	New Jersey, États-Unis	
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc.	Houston, États-Unis	783
TD Equity Options, Inc.	Chicago, États-Unis	
TD Options LLC	Chicago, États-Unis	
Edge Trading Systems LLC	Chicago, États-Unis	
TD Securities (USA) Inc.	New York, États-Unis	
TD Professional Execution Inc.	Chicago, États-Unis	
Toronto Dominion (New York), Inc.	New York, États-Unis	
Toronto Dominion (Texas), Inc.	Houston, États-Unis	
<b>Autres – Filiales étrangères</b>		
Carysforth Investments Limited (70 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	609
Haddington Investments Limited (70 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	609
NatWest Personal Financial Management Limited (50 %)	Londres, Angleterre	72
NatWest Stockbrokers Limited	Londres, Angleterre	
TD Financial International Ltd.	Hamilton, Bermudes	3 000
TD Reinsurance (Barbados) Inc.	St. Michael, Barbade	
TD Haddington Services B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	914
Belgravia Securities Investments Limited (66,7 %)	Grand Caïman, îles Caïmans	
TD Ireland	Dublin, Irlande	122
TD Global Finance	Dublin, Irlande	
TD Securities (Japan) Inc.	St. Michael, Barbade	58
TD Waterhouse Investor Services (UK) Limited	Leeds, Angleterre	382
TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	Leeds, Angleterre	
Toronto Dominion Australia Limited	Sydney, Australie	51
Toronto Dominion International Inc.	St. Michael, Barbade	358
TD Capital Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion Investments B.V.	Amsterdam, Pays-Bas	799
TD Bank Europe Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited	Londres, Angleterre	
TD Securities Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion International Limited	Londres, Angleterre	
Toronto Dominion Jersey Holdings Limited	St. Helier, Jersey, Îles Anglo-Normandes	1 296
TD Guernsey Services Limited	St. Peter Port, Guernesey, Îles Anglo-Normandes	
TD European Funding Limited (60,99 %)	St. Peter Port, Guernesey, Îles Anglo-Normandes	
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour, Singapour	459

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Banque des Premières

Nations du Canada, de Fiducie de capital TD, de Fiducie de capital TD II et de Société d'investissement hypothécaire TD. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social.

## GLOSSAIRE DES TERMES FINANCIERS ET BANCAIRES

**Acceptations :** Lettre de change ou instrument négociable tiré par l'emprunteur pour paiement à l'échéance et accepté par une banque. Les acceptations constituent une garantie de paiement par la Banque.

**Accords généraux de compensation :** Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une monnaie unique, advenant une défaillance ou la résolution d'un contrat.

**Actifs administrés et actifs gérés :** Actifs détenus par les clients et pour lesquels la Banque offre des services d'administration, de soutien aux opérations et de garde. Ces actifs ne sont pas présentés au bilan consolidé de la Banque.

**Actifs pondérés en fonction des risques :** Actifs calculés en appliquant à la valeur nominale de chaque actif un facteur prédéterminé de pondération des risques qui est prévu par réglementation. La valeur nominale des instruments hors bilan est convertie en équivalents du bilan (ou de crédit) selon des critères de conversion spécifiques avant l'application du facteur de pondération des risques approprié. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada afin de convertir les actifs et les engagements hors bilan à un niveau de risque comparable.

**Actif productif moyen :** Moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières en fonction des soldes quotidiens pour la période se terminant le 31 octobre de chaque exercice.

**Capital investi moyen :** Montant égal à l'avoir moyen en actions ordinaires plus le montant cumulatif de l'amortissement de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à la date du bilan.

**Contrats à terme normalisés :** Contrats visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée. Chaque contrat est établi entre la Banque et une bourse organisée sur laquelle le contrat est négocié.

**Contrats de change à terme :** Contrats visant l'achat ou la vente d'une monnaie à une date ultérieure donnée et à un taux stipulé d'avance.

**Contrats de garantie de taux d'intérêt :** Contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un notionnel pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

**Coût de remplacement actuel :** Montant estimatif qui serait à payer ou à recevoir par la Banque si les droits et obligations en vertu d'un contrat étaient cédés à une autre contrepartie.

**Coût non amorti :** Coût historique d'un placement acheté à escompte ou à prime, augmenté ou diminué de la fraction de l'escompte ou de la prime qui est portée en résultats sur la période à courir jusqu'à l'échéance.

**Couverture :** Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

**Efficience :** Ratio qui exprime les frais autres que d'intérêts comme un pourcentage du total des revenus. Ce ratio mesure l'efficience des activités de la Banque.

**Engagements de crédit :** Parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit.

**Évaluation à la valeur du marché :** Évaluation aux cours en vigueur sur le marché, à la date du bilan, des valeurs mobilières et des instruments dérivés détenus aux fins de négociation.

**Garanties et lettres de crédit de soutien :** Assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations envers un tiers; comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

**Instruments financiers dérivés :** Accords financiers de compensation qui tirent leur valeur des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des différentiels de taux, des prix des marchandises, du cours de titres de capitaux propres et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent des dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur capitaux propres et sur marchandises et des dérivés de crédit.

**Juste valeur :** Montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

**Lettres de crédit documentaires et commerciales :** Instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de modalités et conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant.

**Marge des taux d'intérêt nette :** Revenu d'intérêts net exprimé en pourcentage de l'actif productif moyen.

**Modèle d'évaluation des actifs financiers :** Modèle qui décrit la relation entre le risque et le rendement prévu pour des valeurs mobilières. Le modèle établit que le rendement prévu d'une valeur mobilière ou d'un portefeuille est égal au taux d'une valeur sans risque majoré d'une prime de risque couvrant la volatilité de la valeur mobilière par rapport à un portefeuille représentatif sur le marché.

**Notionnel :** Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés.

**Options :** Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

**Point de base :** Unité de mesure définie comme étant un centième de un pour cent.

**Prêts douteux :** Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts.

**Profit économique :** Outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net de la Banque avant amortissement des actifs incorporels moins les dividendes sur les actions privilégiées et une imputation au titre du capital investi moyen.

**Provision pour pertes sur créances :** Montant ajouté à la provision pour prêts douteux pour la porter à un niveau qui, de l'avis de la direction, est adéquat pour couvrir toutes les pertes probables du portefeuille de prêts.

**Région de risque ultime :** Région de résidence du client ou du garant, selon le cas. Toutefois, si le client ou le garant est une succursale, la région de résidence du siège social est utilisée, et dans les cas où la majorité des actifs du client ou du garant, ou la sûreté donnée sur l'actif, sont situés dans un pays différent, ce pays est réputé être la région de risque ultime. Les actifs en monnaie étrangère ne sont pas nécessairement utilisés ou remboursés dans la région géographique où ils se trouvent.

**Rendement de l'action :** Quotient des dividendes par action distribués au cours de l'exercice par les cours extrêmes de l'action ordinaire pour l'exercice.

**Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires :** Bénéfice net applicable aux actions ordinaires exprimé en pourcentage de l'avoir moyen des porteurs d'actions ordinaires. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficience de la Banque quant à l'utilisation des fonds des actionnaires.

**Revenu d'intérêts net :** Écart entre les intérêts et dividendes gagnés sur les prêts et valeurs mobilières et les intérêts versés sur les dépôts et autres passifs.

**Résultat de base par action :** Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

**Résultat dilué par action :** Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation et rajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions et autres équivalents d'actions ordinaires.

**Swaps :** Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux flottant et/ou de flux portant sur un notionnel libellé dans des monnaies différentes pendant une période donnée.

**Titrisation :** Opération par laquelle un bloc d'actifs financiers, principalement des prêts, est cédé à une fiducie qui finance habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs. La Banque comptabilise généralement ces cessions comme une vente, sous réserve du respect de certaines conditions, et, par conséquent, les prêts cédés sont retirés du bilan consolidé.

**Rendement total du marché :** Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours par action ordinaire à la fermeture de l'exercice antérieur.

**Valeur comptable :** Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

**Valeurs mobilières prises en pension :** Valeurs mobilières, normalement des obligations de gouvernement, que l'acheteur s'engage à revendre au vendeur original à un prix stipulé d'avance.

**Valeurs mobilières mises en pension :** Valeurs mobilières que le vendeur s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance.

## ANALYSE STATISTIQUE DES DIX DERNIERS EXERCICES

## Bilans consolidés condensés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
<b>Actif</b>			
Liquidités et autres ressources	9 038 \$	7 719 \$	6 538 \$
Valeurs mobilières	98 280	79 665	82 197
Valeurs mobilières prises en pension	21 888	17 475	13 060
Prêts (montant net)	123 924	118 058	122 627
Autres actifs	57 897	50 615	53 618
<b>Total</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>273 532 \$</b>	<b>278 040 \$</b>
<b>Passif</b>			
Dépôts	206 893 \$	182 880 \$	189 190 \$
Autres passifs	83 262	70 404	70 216
Billets et débiteurs subordonnés	5 644	5 887	4 343
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 250	1 250	1 250
	297 049	260 421	264 999
<b>Avoir des actionnaires</b>			
Capital social – actions privilégiées	1 310	1 535	1 485
– actions ordinaires	3 373	3 179	2 846
Surplus d'apport	20	9	–
Gain ou perte de change	(265)	(130)	418
Bénéfices non répartis	9 540	8 518	8 292
	13 978	13 111	13 041
<b>Total</b>	<b>311 027 \$</b>	<b>273 532 \$</b>	<b>278 040 \$</b>

## États des résultats consolidés condensés – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(386)	186	2 925
<b>Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances</b>	<b>6 329</b>	<b>5 430</b>	<b>2 375</b>
Autres revenus	4 883	4 424	4 929
<b>Revenu d'intérêts net et autres revenus</b>	<b>11 212</b>	<b>9 854</b>	<b>7 304</b>
Revenu d'intérêts net	8 007	8 364	7 752
<b>Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales</b>	<b>3 205</b>	<b>1 490</b>	<b>(448)</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	803	322	(445)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	92	92	64
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>2 310</b>	<b>1 076</b>	<b>(67)</b>
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires</b>	<b>2 232 \$</b>	<b>989 \$</b>	<b>(160) \$</b>

États des résultats consolidés condensés – avant amortissement des actifs incorporels<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	2004	2003	2002
Revenu d'intérêts net	5 943 \$	5 616 \$	5 300 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(386)	186	2 925
<b>Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances</b>	<b>6 329</b>	<b>5 430</b>	<b>2 375</b>
Autres revenus	4 883	4 424	4 929
<b>Revenu d'intérêts net et autres revenus</b>	<b>11 212</b>	<b>9 854</b>	<b>7 304</b>
Frais autres que d'intérêts	7 381	7 592	6 754
<b>Bénéfice avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales</b>	<b>3 831</b>	<b>2 262</b>	<b>550</b>
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	952	603	(81)
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	92	92	64
<b>Bénéfice net</b>	<b>2 787</b>	<b>1 567</b>	<b>567</b>
Dividendes sur actions privilégiées	78	87	93
<b>Bénéfice net applicable aux actions ordinaires</b>	<b>2 709 \$</b>	<b>1 480 \$</b>	<b>474 \$</b>

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	5 945 \$	4 187 \$	6 226 \$	3 079 \$	7 587 \$	5 216 \$	4 351 \$
	97 194	85 387	69 093	49 719	33 422	24 224	22 128
	20 205	13 974	25 708	12 291	23 321	13 063	6 363
	119 673	120 721	87 485	84 926	79 702	72 391	66 295
	44 821	40 549	25 905	31 816	19 820	15 403	16 208
	287 838 \$	264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$
	193 914 \$	185 808 \$	140 386 \$	120 677 \$	110 626 \$	87 563 \$	81 131 \$
	74 356	60 121	58 946	49 015	42 532	33 720	25 757
	4 892	4 883	3 217	3 606	3 391	2 335	2 404
	1 272	1 656	335	–	–	–	–
	274 434	252 468	202 884	173 298	156 549	123 618	109 292
	1 492	1 251	833	845	546	534	535
	2 259	2 060	2 006	1 301	1 297	1 305	882
	–	–	–	–	–	–	–
	450	279	277	426	156	36	44
	9 203	8 760	8 417	5 961	5 304	4 804	4 592
	13 404	12 350	11 533	8 533	7 303	6 679	6 053
	287 838 \$	264 818 \$	214 417 \$	181 831 \$	163 852 \$	130 297 \$	115 345 \$

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	4 391 \$	3 605 \$	2 981 \$	2 941 \$	2 822 \$	2 467 \$	2 378 \$
	920	480	275	450	360	152	180
	3 471	3 125	2 706	2 491	2 462	2 315	2 198
	6 447	6 400	5 932	3 197	2 650	1 749	1 461
	9 918	9 525	8 638	5 688	5 112	4 064	3 659
	8 654	8 127	4 561	3 957	3 383	2 654	2 413
	1 264	1 398	4 077	1 731	1 729	1 410	1 246
	(206)	266	1 081	601	641	496	452
	78	97	5	–	–	–	–
	1 392	1 035	2 991	1 130	1 088	914	794
	92	66	53	54	31	32	38
	1 300 \$	969 \$	2 938 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$	756 \$

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	4 391 \$	3 605 \$	2 981 \$	2 941 \$	2 822 \$	2 467 \$	2 378 \$
	920	480	275	450	360	152	180
	3 471	3 125	2 706	2 491	2 462	2 315	2 198
	6 447	6 400	5 932	3 197	2 650	1 749	1 461
	9 918	9 525	8 638	5 688	5 112	4 064	3 659
	7 362	6 924	4 559	3 957	3 383	2 654	2 413
	2 556	2 601	4 079	1 731	1 729	1 410	1 246
	646	880	1 081	601	641	496	452
	78	97	5	–	–	–	–
	1 832	1 624	2 993	1 130	1 088	914	794
	92	66	53	54	31	32	38
	1 740 \$	1 558 \$	2 940 \$	1 076 \$	1 057 \$	882 \$	756 \$

<sup>1</sup> Le résultat avant amortissement des actifs incorporels est expliqué à la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 13 du présent rapport annuel.

**États des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidés condensés**

(en millions de dollars canadiens)		2004	2003	2002
	Actions privilégiées	<b>1 310 \$</b>	1 535 \$	1 485 \$
	Actions ordinaires	<b>3 373</b>	3 179	2 846
	Surplus d'apport	<b>20</b>	9	–
	Gain ou perte de change	<b>(265)</b>	(130)	418
	Bénéfices non répartis	<b>9 540</b>	8 518	8 292
	Total de l'avoir en actions ordinaires	<b>12 668</b>	11 576	11 556
	<b>Total de l'avoir des actionnaires</b>	<b>13 978 \$</b>	13 111 \$	13 041 \$

**Autres statistiques – comme présentées**

		2004	2003	2002
<b>Par action ordinaire<sup>1</sup></b>	<b>1</b> Résultat net de base	<b>3,41 \$</b>	1,52 \$	(0,25) \$
	<b>2</b> Résultat net dilué <sup>2</sup>	<b>3,39</b>	1,51	(0,25)
	<b>3</b> Dividendes	<b>1,36</b>	1,16	1,12
	<b>4</b> Valeur comptable	<b>19,31</b>	17,64	17,91
	<b>5</b> Cours de clôture	<b>48,98</b>	43,86	29,35
	<b>6</b> Cours de clôture par rapport à la valeur comptable	<b>2,54</b>	2,49	1,64
	<b>7</b> Plus-value du cours de clôture	<b>11,7 %</b>	49,4 %	(18,3) %
	<b>8</b> Total du rendement du marché	<b>14,8</b>	53,4	(15,2)
<b>Ratios de rendement</b>	<b>9</b> Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	<b>18,5 %</b>	8,7 %	(1,3) %
	<b>10</b> Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	<b>2,22</b>	0,92	(0,05)
	<b>11</b> Efficience	<b>74,0</b>	83,3	75,8
	<b>12</b> Marge des taux d'intérêt nette	<b>2,33</b>	2,23	2,07
	<b>13</b> Ratio de distribution sur actions ordinaires	<b>39,9</b>	76,2	–
	<b>14</b> Rendement boursier <sup>3</sup>	<b>3,0</b>	3,2	3,2
<b>Qualité de l'actif</b>	<b>15</b> Ratio cours/bénéfice <sup>4</sup>	<b>14,5</b>	29,2	–
	<b>16</b> Prêts douteux nets en % des prêts nets <sup>5</sup>	<b>(0,5) %</b>	(0,5) %	(0,7) %
	<b>17</b> Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires	<b>(5,1)</b>	(5,5)	(8,4)
<b>Ratios de fonds propres</b>	<b>18</b> Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts <sup>5</sup>	<b>(0,30)</b>	0,15	2,24
	<b>19</b> Fonds propres de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	<b>12,6 %</b>	10,5 %	8,1 %
	<b>20</b> Total des fonds propres par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques	<b>16,9</b>	15,6	11,6
<b>Divers</b>	<b>21</b> Avoir en actions ordinaires par rapport au total de l'actif	<b>4,1</b>	4,2	4,2
	<b>22</b> Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers) <sup>1</sup>	<b>655 902</b>	656 261	645 399
	<b>23</b> Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	<b>32 126 \$</b>	28 784 \$	18 942 \$
	<b>24</b> Nombre moyen d'employés <sup>5</sup>	<b>42 843</b>	42 538	44 470
	<b>25</b> Nombre de succursales de services de détail au Canada <sup>7</sup>	<b>1 034</b>	1 093	1 178
	<b>26</b> Nombre de bureaux de courtage de détail	<b>256</b>	270	283
	<b>27</b> Nombre de guichets automatiques	<b>2 407</b>	2 638	2 608

**Autres statistiques – avant amortissement des actifs incorporels<sup>8</sup>**

		2004	2003	2002
<b>Par action ordinaire<sup>1</sup></b>	<b>1</b> Bénéfice net de base	<b>4,14 \$</b>	2,28 \$	0,74 \$
	<b>2</b> Bénéfice net dilué <sup>2</sup>	<b>4,11</b>	2,26	0,73
<b>Ratios de rendement</b>	<b>3</b> Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	<b>22,5 %</b>	13,0 %	3,9 %
	<b>4</b> Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	<b>2,68</b>	1,35	0,45
	<b>5</b> Efficience	<b>68,2</b>	75,6	66,0
	<b>6</b> Ratio de distribution sur actions ordinaires	<b>32,9</b>	50,9	151,5
	<b>7</b> Ratio cours/bénéfice <sup>4</sup>	<b>11,9</b>	19,5	40,8

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	1 492 \$	1 251 \$	833 \$	845 \$	546 \$	534 \$	535 \$
	2 259	2 060	2 006	1 301	1 297	1 305	882
	–	–	–	–	–	–	–
	450	279	277	426	156	36	44
	9 203	8 760	8 417	5 961	5 304	4 804	4 592
	11 912	11 099	10 700	7 688	6 757	6 145	5 518
	13 404 \$	12 350 \$	11 533 \$	8 533 \$	7 303 \$	6 679 \$	6 053 \$

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	2,07 \$	1,56 \$	4,90 \$	1,81 \$	1,77 \$	1,48 \$	1,25 \$
	2,05	1,53	4,81	–	–	–	–
	1,09	0,92	0,72	0,66	0,56	0,50	0,44
	18,97	17,83	17,25	12,94	11,38	10,15	9,16
	35,94	41,95	33,75	22,95	25,83	15,68	11,88
	1,89	2,35	1,96	1,77	2,27	1,54	1,30
	(14,3) %	24,3 %	47,1 %	(11,1) %	64,8 %	32,0 %	15,9 %
	(11,7)	27,0	50,2	(8,6)	68,3	36,2	20,1
	11,3 %	8,9 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %	14,3 %
	1,08	0,86	2,74	1,10	1,13	1,06	0,99
	79,8	81,2	51,2	64,5	61,8	62,9	62,9
	1,75	1,54	1,60	1,82	2,22	2,40	2,52
	52,6	59,0	14,7	36,4	31,7	34,3	35,1
	2,7	2,3	2,1	2,4	2,7	3,7	4,0
	17,5	27,4	7,0	12,7	14,6	10,6	9,5
	– %	(0,1) %	(0,3) %	(0,3) %	(0,1) %	0,4 %	1,0 %
	(0,4)	(1,4)	(2,4)	(3,4)	(1,2)	5,6	12,8
	0,71	0,39	0,28	0,48	0,43	0,20	0,23
	8,4 %	7,2 %	10,1 %	7,2 %	6,6 %	6,8 %	7,4 %
	11,9	10,8	13,3	11,0	10,2	9,3	10,3
	4,1	4,2	5,0	4,2	4,1	4,7	4,8
	628 451	622 616	620 343	594 238	593 892	605 406	602 806
	22 587 \$	26 119 \$	20 937 \$	13 638 \$	15 337 \$	9 490 \$	7 158 \$
	45 565	45 026	30 636	29 236	28 001	26 815	25 413
	1 294	1 355	904	916	913	947	952
	284	292	269	254	198	157	54
	2 777	2 836	2 164	2 124	2 038	1 991	1 966

	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995
	2,77 \$	2,51 \$	4,90 \$	1,81 \$	1,77 \$	1,48 \$	1,25 \$
	2,74	2,46	4,81	–	–	–	–
	15,1 %	14,3 %	34,3 %	15,0 %	16,6 %	15,4 %	14,3 %
	1,42	1,35	2,74	1,10	1,13	1,06	0,99
	67,9	69,2	51,2	64,5	61,8	62,9	62,9
	39,3	36,7	14,7	36,4	31,7	34,3	35,1
	13,1	17,1	7,0	12,7	14,6	10,6	9,5

<sup>1</sup> Rajusté afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

<sup>2</sup> Étant donné que l'information ne peut être raisonnablement établie, les montants des exercices antérieurs à 1999 n'ont pas été calculés de façon à tenir compte de la dilution en vertu de la méthode du rachat d'actions.

<sup>3</sup> Dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours moyen – haut et bas – des actions ordinaires de l'exercice. Rendement de 1994 et des exercices précédents fondé sur les dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours des actions à l'ouverture.

<sup>4</sup> Depuis 1999, le ratio cours/bénéfice est calculé à l'aide du bénéfice net dilué par action ordinaire. Avant 1999, le ratio cours/bénéfice était calculé à l'aide du bénéfice net de base par action ordinaire.

<sup>5</sup> Comprennent les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

<sup>6</sup> En équivalents temps plein.

<sup>7</sup> Comprend les succursales de services de détail, de services à la clientèle privée et de services successoraux et fiduciaires.

<sup>8</sup> Le résultat avant amortissement des actifs incorporels est expliqué à la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 13 du présent rapport annuel.

## RÉSULTATS PAR TRIMESTRE

## Résultats par trimestre – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(73)	(17)	(192)	(104)	(83)	59	98	112
<b>Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances</b>	<b>1 548</b>	<b>1 511</b>	<b>1 677</b>	<b>1 593</b>	1 462	1 343	1 347	1 278
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
<b>Revenu d'intérêts net et autres revenus</b>	<b>2 666</b>	<b>2 692</b>	<b>2 961</b>	<b>2 893</b>	2 556	2 536	2 315	2 447
Frais autres que d'intérêts	1 904	1 907	2 271	1 925	1 960	1 883	2 564	1 957
<b>Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales</b>	<b>762</b>	<b>785</b>	<b>690</b>	<b>968</b>	596	653	(249)	490
Charge d'impôts sur les bénéfices	127	178	156	342	72	129	1	120
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	23	23	23	23	23	23	23	23
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>612</b>	<b>584</b>	<b>511</b>	<b>603</b>	501	501	(273)	347
Dividendes sur actions privilégiées	17	19	21	21	21	21	22	23
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires</b>	<b>595 \$</b>	<b>565 \$</b>	<b>490 \$</b>	<b>582 \$</b>	480 \$	480 \$	(295) \$	324 \$
(en dollars canadiens canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	0,91 \$	0,87 \$	0,74 \$	0,89 \$	0,74 \$	0,74 \$	(0,46) \$	0,50 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	0,90	0,86	0,74	0,88	0,73	0,73	(0,46)	0,50
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	19,1 %	18,4 %	16,5 %	19,8 %	16,7 %	17,1 %	(10,5) %	11,1 %
(en milliards de dollars canadiens)								
<b>Actif productif moyen</b>	<b>257 \$</b>	<b>258 \$</b>	<b>258 \$</b>	<b>248 \$</b>	242 \$	259 \$	259 \$	248 \$
Revenu d'intérêts net en % de l'actif productif moyen	2,28 %	2,30 %	2,34 %	2,39 %	2,26 %	2,15 %	2,29 %	2,22 %

Résultats d'exploitation par trimestre – avant amortissement des actifs incorporels<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)	2004				2003			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	1 475 \$	1 494 \$	1 485 \$	1 489 \$	1 379 \$	1 402 \$	1 445 \$	1 390 \$
Provision pour (annulation de) pertes sur créances	(73)	(17)	(192)	(104)	(83)	59	98	112
<b>Revenu d'intérêts net après provision pour (annulation de) pertes sur créances</b>	<b>1 548</b>	<b>1 511</b>	<b>1 677</b>	<b>1 593</b>	1 462	1 343	1 347	1 278
Autres revenus	1 118	1 181	1 284	1 300	1 094	1 193	968	1 169
<b>Revenu d'intérêts net et autres revenus</b>	<b>2 666</b>	<b>2 692</b>	<b>2 961</b>	<b>2 893</b>	2 556	2 536	2 315	2 447
Frais autres que d'intérêts	1 762	1 755	2 109	1 755	1 785	1 697	2 365	1 745
<b>Bénéfice (perte) avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales</b>	<b>904</b>	<b>937</b>	<b>852</b>	<b>1 138</b>	771	839	(50)	702
Charge d'impôts sur les bénéfices	177	231	211	333	135	196	73	199
Part des actionnaires sans contrôle dans le bénéfice net de filiales	23	23	23	23	23	23	23	23
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>704</b>	<b>683</b>	<b>618</b>	<b>782</b>	613	620	(146)	480
Dividendes sur actions privilégiées	17	19	21	21	21	21	22	23
<b>Bénéfice net (perte nette) applicable aux actions ordinaires</b>	<b>687 \$</b>	<b>664 \$</b>	<b>597 \$</b>	<b>761 \$</b>	592 \$	599 \$	(168) \$	457 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice net (perte nette) de base par action ordinaire	1,05 \$	1,02 \$	0,91 \$	1,16 \$	0,91 \$	0,92 \$	(0,26) \$	0,71 \$
Bénéfice net (perte nette) dilué(e) par action ordinaire	1,04	1,01	0,90	1,15	0,90	0,91	(0,26)	0,70
Rendement de l'avoir des porteurs d'actions ordinaires	22,1 %	21,7 %	20,1 %	26,0 %	20,6 %	21,4 %	(6,0) %	15,6 %

<sup>1</sup> Le résultat avant amortissement des actifs incorporels est défini dans la section «Présentation de l'information financière de la Banque» à la page 13 du présent rapport annuel.